Neuchâtel — N° 298 (10 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 21 décembre 1953

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Une élection qui n'est pas à l'honneur des parlementaires d'outre-Jura

Huit tours de scrutin n'ont pas permis à l'assemblée de Versailles de désigner le président de la République française

Samedi et dimanche, à quatre reprises, M. Joseph Laniel a été en compétition avec M. Naegelen, socialiste, mais par suite de l'opposition des radicaux, le candidat des modérés n'a toujours pas obtenu la majorité absolue

Le nom de M. Vincent Auriol est de nouveau mis en avant - Prochain scrutin (le neuvième) : aujour d'hui à 15 heures

Notre correspondant de Paris nous téléphone à 21 heures :

A l'heure où, par une triste et froide soirée de décembre, députés et sénateurs s'apprêtent à voter pour la huitième fois en quatre jours, il est encore très difficile d'avancer que le nom du successeur de M. Vincent Auriol pourra être connu avant minuit.

Aux dernières nouvelles, malgré tout, c'est M. Laniel qui est redevenu premier favori à la suite du retrait « in extremis » de la candidature Médecin.

Le film des dernières quarante-huit heures

La lutte a continué au cours des dernières quarante-huit heures. Elle a pris l'aspect d'une affreuse querelle de partis où la gauche, la droite et le centre se sont farouchement disputé les honneurs de la présidence de la République.

Chacun a tenu pour « son homme » et s'y est cramponné avec le désespoir d'un noyé ayant trouvé une bouée de sauvetage.

Le spectacle était affligeant et l'atmosphère de la galerie des bustes écœurante.

Ce n'était plus une élection. Cela ressemblait à un marchandage de foire et le seul résultat de ce maquignonnage éhonté sera sans doute celui de déprécier les hautes fonctions présidentielles.

Le cinquième tour

Nombre de votants	**926**
Suffrages exprimés	**921**
Majorité absolue	**461**
Obtiennent des voix :	
Laniel (ind.)	**374**
Naegelen (soc.)	**312**
Médecin (rad.)	**197**
Bidault (M.R.P.)	13
Divers	25

M. Médecin (rad.) était de nouveau porté dans la liste des candidats officiels.

Les premiers responsables de l'impasse

Cela, tous les partis en sont plus ou moins responsables et en premier lieu les socialistes et les radicaux, les premiers ayant gaillardement accepté le renfort permanent et équivoque des suffrages communistes, les radicaux parce qu'ils ont refusé de jouer le « fair play », c'est-à-dire de s'effacer devant le candidat d'union nationale le mieux placé, en l'espèce M. Joseph Laniel.

Le principal n'était pas ici de savoir si le président du conseil méritait ou non d'accéder à l'Elysée, mais seulement s'il convenait ou non de respecter la règle démocratique du désistement.

Quelle que soit l'issue de la bataille, il sied donc de souligner que cette règle classique n'a pas été observée. Aucune décision n'a pu tout naturellement intervenir.

Le cinquième tour

Revenons à samedi matin. Le brouillard s'est dissipé et le congrès se réunit pour le cinquième tour. M.

Le sixième tour

Nombre de votants	**913**
Suffrages exprimés	**905**
Majorité absolue	**453**
Obtiennent des voix :	
Laniel (ind.)	**397**
Naegelen (soc.)	**306**
Médecin (rad.)	**171**
Divers	**31**

Yvon Delbos a disparu, mais les radicaux lui ont trouvé un remplaçant. Il s'agit du modéré Jean Médecin en qui le centre-gauche découvre subitement mille vertus, parce qu'il est apparenté au groupe radical.

Eliminé au premier tour où il avait eu tout juste 54 suffrages, M. Jean Médecin accepte joyeusement de défendre les couleurs radicales. Au vote, le résultat est décevant. M. Laniel perd 34 voix avec 374 suffrages, Naegelen (S.F.I.O.) 32 avec 312 voix. Quant à M. Médecin, l'arithmétique des urnes lui accorde 197 bulletins, c'est-à-dire 28 de moins que M. Delbos dans sa meilleure forme.

M. Laniel ne se laisse pas faire

C'est l'impasse, dit-on dans les couloirs. Livide de colère, M. Laniel proclame qu'il se maintiendra tant qu'il ne sera pas désavoué par la majorité et, pour donner plus de poids à ses paroles, il annonce qu'au cas où ses amis lui retireraient leur confiance, il donnerait sur-le-champ sa démission de président du conseil. Allions-nous avoir une crise ministérielle en même temps qu'une crise présidentielle ?

Critiques à l'égard de M. Pinay

La galerie des bustes est en ébullition. M. Antoine Pinay arrive et il lui est durement reproché d'avoir fait voter ses amis contre M. Laniel. Il proteste. Les indépendants se réunissent et M. Pinay annonce publiquement que ses fidèles apporteront désormais leurs suffrages à M. Laniel.

Le sixième tour

Nouveau vote, le sixième. Les actions de M. Laniel remontent légèrement. En voici les chiffres : M. Laniel 397 (— 93), M. Naegelen 306 (— 6), M. Médecin 171 (— 26).

Le résultat est indicatif, mais pas suffisamment pour qu'une solution prochaine puisse être avancée. Le congrès est épuisé, les journalistes à bout de stylos et le petit personnel à la limite de la défaillance physique. Il n'y a pour se féliciter de la multiplicité des scrutins que la buvette et les P.T.T. qui font des affaires d'or. Minuit. Le congrès va se coucher.

Les socialistes proposent M. Auriol

Il se réveille le dimanche sans enthousiasme et reprend le chemin de Versailles. Toute la matinée, on discute et une heure avant l'ouverture du septième scrutin, les socialistes lancent leur première bombe. Ils sont prêts à retirer leur candidat si tous les autres partis en font autant en faveur de... M. Vincent Auriol.

Le septième tour

Nombre de votants	**922**
Suffrages exprimés	**909**
Majorité absolue	**455**
Obtiennent des voix :	
Laniel (ind.)	**407**
Naegelen (soc.)	**303**
Médecin (rad.)	**156**
Divers	**43**

La proposition est diversement accueillie et certains mauvais esprits parlent ouvertement d'une manœuvre.

Le septième tour

Les urnes vont arbitrer. Elles rendent leur septième sentence: M. Laniel 407 (— 10), M. Naegelen 303 (— 3), M. Médecin 156 (— 15), divers 43.

L'examen des chiffres laisse perplexes les meilleurs spécialistes des pointages politiques. Certes, M. Laniel remonte, mais si péniblement, que même chez ses plus fidèles supporters, la confiance n'est pas entière. D'aucuns lui conseillent de s'effacer pour se « grandir » aux yeux d'une assemblée incapable de faire un choix. M. Laniel refuse. Il ira jusqu'au bout et le fait dire sans plus attendre.

La S.F.I.O. riposte en relançant un second appel en faveur de M. Vincent Auriol.

Le congrès s'amuse

Les tours de scrutin se multiplient et certains députés font de l'humour en déposant dans l'urne des noms de fantaisie. C'est ainsi qu'ont voisiné le nom du pacha de Marrakech et celui de M. François Mauriac. On a relevé aussi un bulletin en faveur de M. Boussac, roi du coton français. Il faut bien que le congrès s'amuse !

Plus significatif, en revanche, apparaît le fait que le comte de Paris, à l'un des tours, a recueilli deux voix. Faute de pouvoir élire un président, la quatrième République désirerait-elle un roi ? Et c'est M. Duclos lui-même qui disait à un correspondant de presse britannique :

— Vous avez de la chance d'avoir une reine d'Angleterre !

Les parlementaires ne veulent ni d'un grand, ni d'un petit, ni d'un gros, ni d'un maigre !

Dans un éditorial publié dimanche, l'« Aurore », non sans ironie écrit :

« Jusqu'à présent, MM. les parlementaires ont été seulement capables de démontrer que pour président, ils ne veulent ni d'un ancien, ni d'un nouveau, ni d'un M.R.P., ni d'un gaulliste, ni d'un racial, ni d'un homme de droite, ni d'un homme du centre, ni d'un partisan, ni d'un adversaire de l'armée européenne, ni d'un grand, ni d'un petit, ni d'un gros, ni d'un maigre...»

M. Médecin se retire

A 20 h. 30, troisième bombe de la journée : M. Médecin se retire de la compétition. Du coup, la cote de M. Laniel rebondit au zénith des espérances élyséennes.

La sonnette vient de retentir. L'appel nominal recommence. Dans deux heures, on sera peut-être fixé...

Le neuvième tour

Notre correspondant de Paris nous téléphone, 23 h. 30 :

Tout est à recommencer et une fois encore la dispersion des 156 voix radicales précédemment échues à M. Laniel a barré la route à M. Joseph Laniel. Un neuvième tour de scrutin aura lieu aujourd'hui lundi, à 15 heures. Après le huitième tour, il manquait à peu près 45 voix à M. Laniel pour sortir à son avantage de cette compétition interminable. Il n'en a eu que 23 et la liberté de vote accordée aux radicaux s'est traduite, répétons-le, par un éparpillement volontaire des bulletins qui peut remettre toute l'affaire en question.

Pour bien marquer leur hostilité à la personne même de M. Laniel, bon nombre de radicaux n'ont pas hésité à voter pour deux parlementaires indépendants qui n'avaient pas fait acte de candidature. M. Pinay a ainsi recueilli 25 voix et M. Jacquinot 14.

Le gâchis continue...

Le gâchis continue et il ne faut pas s'étonner si la foule massée autour des postes de télévision a copieusement sifflé la retransmission du congrès de Versailles.

Voici les chiffres de ce huitième scrutin : Laniel, 430 (+ 23) ; Naegelen, 381 (+ 78) ; divers, 92.

Le gain du candidat socialiste est très net. Il est dû à l'appui des radicaux qui ont appliqué à la lettre la vieille devise du parti : « Pas d'ennemis à gauche. »

M.-G. G.

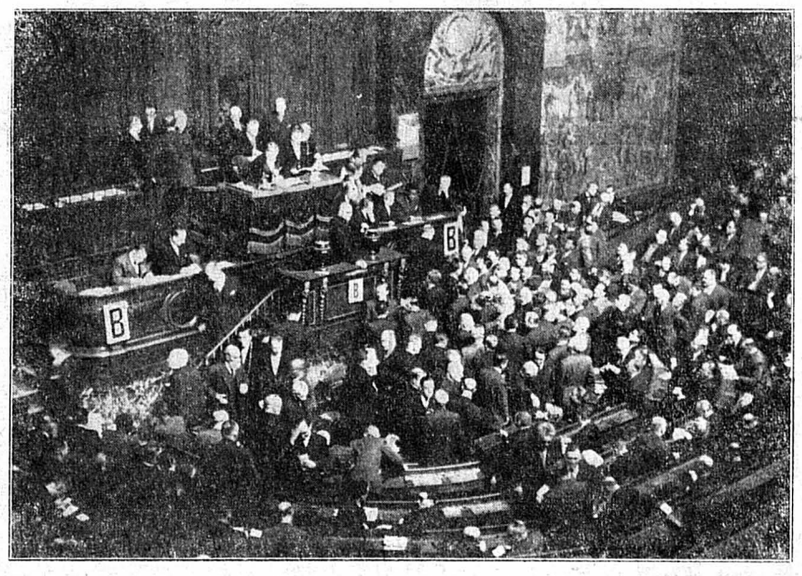

On vote par ordre alphabétique au congrès de Versailles. Notre photographie a été prise alors que tous les parlementaires dont le nom commence par « B » étaient appelés à la tribune pour déposer leur bulletin dans l'urne.

Epuisés, les hommes du service de sécurité ont dû quitter leur poste

VERSAILLES, 20 (A.F.P.). — Dimanche, à la demande du service de santé militaire, la garde d'honneur, qui était au garde-à-vous dans la cour du château, a été supprimée en raison de la fatigue. Près de quarante-cinq hommes des services de sécurité, épuisés, ont dû quitter leur poste.

Un petit à-côté de l'élection présidentielle a été celui du blanchissage. De nombreux parlementaires étaient venus à Versailles avec peu ou pas de linge de rechange et, rapidement, chemises, chaussettes et mouchoirs ont manqué... Les marchands de bonneterie versaillais font des affaires d'or. Les blanchisseurs sont sur les dents.

C'est l'heure du dîner et le congrès se disperse dans les restaurants de Versailles tandis que la presse « saucissonne » mélancoliquement en faisant les additions de suffrages.

Tout cela est triste et ne relève pas le prestige des parlementaires français. Il paraît que certains d'entre eux commencent à s'en apercevoir et cherchent à forcer la décision dans un sens ou dans l'autre. Il est temps.

Le huitième tour

Nombre de votants	**916**
Suffrages exprimés	**903**
Majorité absolue	**452**
Obtiennent des voix :	
Laniel (ind.)	**430**
Naegelen (soc.)	**381**
Pinay	25
Jacquinot	14
Divers	53

Pour le huitième tour, M. Médecin avait retiré sa candidature.

La relève des gardiens du service d'ordre, dans la cour du Château de Versailles, lors du premier jour du congrès. Ce sont ces mêmes gardiens qui ont dû être licenciés hier. Ils étaient épuisés !

Reprise à Panmunjom

La commission d'armistice va siéger aujourd'hui

PANMUNJOM, 20 (Reuter). — Les Alliés ont approuvé la proposition communiste de convoquer lundi la commission d'armistice pour examiner, avec d'autres questions, celle des prisonniers de guerre.

La neige fait enfin son apparition en Europe

LONDRES, 21 (Reuter). — Pour la première fois cet hiver, la neige est tombée sur une grande partie de l'Europe occidentale. Les dernières informations déclarent :

ALLEMAGNE : La neige a commencé de tomber durant la nuit de samedi à dimanche. Les sapins de Noël sur la place du Marché de Bonn étaient recouverts de neige.

AUTRICHE : La neige est tombée à Salzbourg, alors qu'à Vienne, la pluie est tombée pour la première fois depuis trois mois, amenant un froid vif.

De nombreuses rues étaient verglacées, entravant le trafic. Les stations de météorologie d'Autriche annoncent des chutes de neige.

SUÈDE : Stockholm annonce de la neige pour la première fois cet hiver, mais elle fond rapidement. Il y a peu d'espoir pour les capitales d'avoir un « Noël dans la neige ».

(Lire la suite en 9me page)

Les chefs des îles Fidji ont assuré à la reine Elizabeth qu'elle ne serait pas mangée

SUVA (Fidji), 19 (A.F.P.). — La reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg sont arrivés, comme nous l'avons annoncé brièvement jeudi, à Suva, capitale des îles Fidji, où ils passeront deux jours avant de poursuivre leur voyage à destination de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

Leur arrivée dans les îles a donné lieu à de grandes réjouissances.

Conformément à la tradition, dix-sept canoës montés par des indigènes se portèrent à la rencontre du paquebot « Gothic », à bord duquel le couple royal a parcouru 7000 milles depuis son départ de Panama, il y a dix-sept jours.

Une délégation de chefs fidjiens est montée à bord. Vêtus de robes aux couleurs vives, les notables s'assirent sur le pont pour attendre la reine. Lorsqu'elle apparut dans l'encadrement de la porte de sa cabine, ils crièrent à plusieurs reprises : « Couou Whoua ». Puis, la reine ayant pris place dans un fauteuil devant eux, ils claquèrent trois fois des mains. Ils lui remirent ensuite, en gage de bienvenue, une dent de baleine qui, au temps où le cannibalisme sévissait dans ces îles, garantissait à la personne à qui elle avait été présentée de ne pas être mangée après avoir débarqué.

La jeune souveraine, qui avait assisté d'air grave à cet étrange cérémonial, prit l'objet en souriant.

Le couple royal gagna peu après la ville, où des milliers d'indigènes, venus de tous les coins de l'île et des îles voisines, lui firent une formidable ovation.

(Lire la suite en 9me page)

BILLET LITTÉRAIRE

Le poète aux prises avec l'absolu

*La tâche du poète consiste à tisser entre le monde et lui tout un réseau de correspondances subtiles ; ou mieux encore, à élever le monde concret au niveau de l'âme, à le remplir d'âme. Cette expérience dorée, M. Guy Chastel l'exprime dans les beaux vers réguliers et pudiques d'*Harmoniques (1), *où la pensée et l'image, comme deux sœurs, s'appuient l'une sur l'autre.*

Autour du poète tout s'anime. La rose n'est plus une chose, c'est une personne ; elle vit, elle sent.

Ne dis pas : « J'ai choisi cette rose. Elle [est belle. »
Quelle rose jamais fut le don du [hasard ?
Avant que ton désir se fût penché [sur elle,
La rose avait choisi ton âme et ton [regard.

Cependant, ce sens des réalités intimes n'empêche pas le poète de souffrir, car il avive et affine sa sensibilité. Il le mènera finalement, par delà les beautés de ce monde, vers une révélation plus totale ; c'est ce qui lui permet de conclure avec une admirable sérénité :

Le signe que je porte au front
N'est pas celui de la souffrance,
C'est, à la pointe du rayon,
Le pur regard de l'espérance.

S'il marche encore dans la nuit, c'est désormais

Comme un qui connaît sa puissance,
Assuré de porter en lui
Le soleil de sa renaissance.

~~~

C'est une tout autre atmosphère qui règne dans la plaquette brève et concentrée de Charles Noyer, Premier Canope (2). *Nous sommes ici au centre de l'expérience charnelle ; la poésie n'est plus traduction du spirituel, mais magie. Faut-il même dire magie noire ? Presque. L'amour est comme un concentré de vie cosmique :*

Tu n'as plus Bien-Aimée
Un visage de sexe
Mais la vie naturelle
Couronnée d'espaces !

Pourquoi, à la fin, le Christ apparaît-il, comme sur un vitrail de cathédrale, nous l'ignorons ; du moins sentons-nous qu'il y a combat entre l'ombre et la lumière. Mais le mot combat n'est peut-être pas celui qui convient, car la lumière, séduite et déjà compromise, semble n'avoir d'autre désir que de s'abîmer dans la fange ; ou serait-ce plutôt la fange qui menace d'étouffer tout le reste ?

Un rare soleil fœtus
Résiste furieusement
Aux caresses sataniques
Du brouillard rampant.

Sans doute y a-t-il dans cette poésie une part de verbalisme ; elle se donne un peu trop facilement l'absolu. Quand elle aura passé l'âge des premières découvertes, elle apprendra à se créer des difficultés pour avoir le plaisir de les vaincre ; elle s'élèvera alors au niveau d'un art moins immédiat, plus élaboré, plus expressif, moins trouble et plus humain.

Mais pourquoi juger ? Cette poésie a un charme, elle respire l'ivresse. Elle ressemble au bonheur des amants, à ce dangereux et sensuel bonheur qui se suffit à lui-même.

P.-L. BOREL.

(1) Aux Editions du Dauphin, Paris.
(2) Editions Marbeau, Neuchâtel.

LES LETTRES

★ Les deux prix Sainte-Beuve ont été décernés mardi à Paris et ont été attribués à M. Pierre Moinot pour son roman « La chasse royale » et à M. Francis Jourdain, pour son essai « Sans remords ni rancune ».

LA MUSIQUE

★ A Paris, le célèbre chef d'orchestre allemand Wilhelm Furtwängler a gagné l'instance en référé qu'il avait introduite contre une firme éditrice de disques, à laquelle il demandait la suppression de son nom sur l'étiquette d'un disque portant l'enregistrement de la « Troisième symphonie » de Beethoven.
~~~

AVIS OFFICIELS

SERVICE OENOLOGIQUE

Un nouveau laboratoire d'œnologie s'est ouvert cet automne à la Station d'essais viticoles d'Auvernier, à l'usage des encaveurs, viniculteurs et praticiens.

Dirigé par un chimiste qualifié, utilisant les méthodes d'analyse les plus modernes, ce service est principalement destiné à renseigner et à conseiller les viniculteurs neuchâtelois, qui sont invités à le mettre à contribution dans la plus large mesure.

Le règlement de service et le tarif des analyses sont à la disposition des intéressés à la Station d'essais viticoles d'Auvernier.

Département de l'agriculture.

VILLE de Neuchâtel

Foires et marchés de fin d'année

Les personnes qui désirent faire des étalages à la place du Marché les jeudis 24 et 31 décembre 1953, sont invitées à s'inscrire sans retard au poste de police.

Rendez-vous, chacun de ces deux jours, à 14 heures, au marché, pour marquer les places.

Direction de la police.

IMMEUBLES

A vendre, à la Coudre,

terrain à bâtir

3000 m² environ (actuellement en nature de vigne), belle situation, eau, gaz, électricité à proximité. Adresser offres écrites à X. B. 672 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Neuchâtel, quartier ouest, un

IMMEUBLE

renfermant locaux pouvant être utilisés comme entrepôts ou industrie. Possibilité de construire un immeuble locatif en annexe. Chemin de fer et tram à proximité. — Adresser offres écrites à N. S. 666 au bureau de la Feuille d'avis.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

qualifiée

est demandée par une importante association horlogère.

Age : 30 ans.

Connaissances exigées : français (langue maternelle) et allemand ; anglais ou italien désiré.

La préférence sera donnée à personne ayant une bonne formation linguistique et pratique.

Situation intéressante et stable.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres **P 7731 N à Publicitas, Neuchâtel.**

NOUS CHERCHONS pour notre département boîtes de montres :

UN MÉCANICIEN
faiseur d'étampes

connaissant si possible l'étampe de boîtes,

UN MÉCANICIEN
pour travaux d'ébauche

Pour notre département médailles :

UN MÉCANICIEN

UN TOURNEUR

QUELQUES JEUNES FILLES

pour travaux d'atelier.

S'adresser : **Huguenin Frères & Cie S. A., Fabrique Niel, le Locle.**

On cherche pour entrée commencement janvier une

sténo-dactylographe

de langue maternelle française.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à notre bureau du personnel

Landis & Gyr S. A., Zoug

Important commerce de Neuchâtel désire engager pour le début de 1954 une

PERSONNE

sérieuse et expérimentée pour travaux spéciaux de bureaux, pas compliqués mais demandant beaucoup d'attention et d'ordre. Durée du travail: environ six heures par jour. Conviendrait pour retraité en bonne santé. Adresser offres détaillées sous chiffres B. A. 653 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons un

MÉCANICIEN CONTREMAITRE

pour notre département fabrication. Place stable. Faire offres avec curriculum vitae, date d'entrée et prétentions de salaire à **Ernst Schaer & Cie, Fabrique de roulements à billes, LA NEUVEVILLE.**

Deux bons

peintres

seraient engagés par l'Entreprise de gypserie-peinture, Imhof et Jobin, Moutier. Travail assuré.

On cherche des filles de salle

EXTRA

pour Saint-Sylvestre. — Tél. 7 81 15.

Vendeurs-dépositaires

sont cherchés dans localités du canton par maison sérieuse. Articles courants, de vente facile. — Adresser offres écrites à C. L. 668 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

italienne, 22 ans, cherche place dans ménage de deux ou trois personnes, pour le 1er janvier, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à Y. M. 670 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur, Italien, âgé de 26 ans, cherche place comme

manœuvre de fabrique

travailleur et sérieux. — Entrée : debut janvier. Adresser offres écrites à H. K. 640 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne active et consciencieuse

cherche place

stable pour tout de suite dans une famille. — Adresser offres écrites à Y. M. 614 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

PIANO

d'occasion, noir, marque Burger et Jacobi, entièrement revisé. Occasion unique. Excellente sonorité. Au Ménestrel, Neuchâtel.

A vendre une

MARMITE pour marrons

Adresser offres écrites à T. R. 674 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

accordéon chromatique

« Hercule », 130 basses, avec barytons, 76 touches, deux registres aux touches, avec coffre. — Tél. 8 25 90.

A vendre un

PIANO

Burger et Jacobi, belle occasion. Tél. 5 59 34 ou 6 73 31.

OCCASION

skis 1 m. 70, fixation Kandahar, tricycle Wisa-Gloria. Tél. 5 47 90.

OCCASION

A vendre une authentique commode Louis XV, bernoise, trois grands tiroirs, en parfait état de conservation, largeur 68 cm., longueur 120 cm., hauteur 80 cm. — Ecrire sous chiffres P 2748 Yv à Publicitas, Yverdon.

A vendre un

RADIO

d'occasion, en très bon état, à bas prix. Téléphone 5 54 93.

A VENDRE

un divan-lit, deux places (peut être séparé en deux pièces), 100 fr., un pardessus d'hiver noir pour homme, 50 fr., un tailleur de dame, en laine couleur tilleul, 60 fr., une jaquette du soir en satin blanc perlé, 30 fr. Tél. 8 16 71.

Accordéon

chromatique avec plusieurs registres, superbe instrument, cédé à moitié prix. Tél. 5 51 71.

Montres - bracelets or, modernes, pour hommes, manteau de cuir noir, pour homme, taille 50 à 54, robe de bal verte, robe de cocktail, manteau de fourrure longs poils, manteau de pluie, le tout taille 38. Prix très intéressant. Tél. 5 51 71.

RADIO

trois longueurs d'ondes, œil magique, ondes courtes étaléees avec télédiffusion, appareil comme neuf, cédé à moitié prix. Tél. 5 51 71.

Enregistreur

type pour report. Publicité sur bande de 19 cm. (Studio) micro ruban. (Portable), état de neuf. Installation professionnelle. Gravage de disques. Double plateau. (Motosacoche). Haute fidélité. — Tél. (038), 9 21 72.

Harmonium

d'occasion, entièrement revisé. Prix modéré. Au Ménestrel, Neuchâtel.

OFFREZ
les tout nouveaux

stylos à bille

(écriture propre et sèche)

Eversharp. 7.80
Paper Mate 7.50
Ballograf à 1.50, 2.25, 3.—, 7.50

Spécialité de la PAPETERIE

Bickel & Co

PLACE DU PORT

Jacques Jutzeler S.A. CUIRS ET PEAUX

Hôpital 3 - Neuchâtel

MEIER ALIMENTATION S.A.

Nous ne vendons que du salami

«Citterio»

MAGASINS MEIER S. A.

Ensuite d'échanges

Toujours un très grand choix de

MEUBLES USAGÉS

à vendre, tels que: chambres à coucher, salles à manger, meubles combinés, buffets de service, tables de tous les genres, chaises, divans-lits, studios, fauteuils, armoires, commodes, bureaux, lits jumeaux et quantité d'autres meubles. A visiter aux entrepôts Meyer, Ecluse 74. Entrée dans la cour — Tél. 5 50 34

APPRENTISSAGES

On cherche un

APPRENTI mécanicien pour dentiste

Adresser offres écrites à H. M. 673 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

DOCTEUR

Pierre Barrelet

Banque cantonale

ABSENT

jusqu'au 7 janvier

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter

patins vissés

avec bottines No 31-33, pour fillette. Offres avec prix sous D. T. 671 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter des

SKIS

de 150 cm., fixations « Kandahar ». Tél. 5 21 66.

D'occasion mais en bon état

cuisinière électrique

ainsi que

chauffe-eau

100 l. sont recherchés par Case 99, Neuchâtel 1.

Pour collection on cherche

TIMBRES SUISSES

anciens et jusqu'à 1920, sur cartes et lettres. — Offres à M. H. Schmidt, rue du Marché 34, Berne.

J'achète

patins vissés patins de hockey

toutes pointures. — G. Etienne, Moulins 15.

Je suis acheteur de **très beaux** meubles français du XVIIIme siècle ; de bahuts Renaissance italienne et **d'importants** objets d'art ancien : bronzes, terres cuites, porcelaines, jade, gobelins, consoles, argenterie, tableaux, etc. Prière de faire des offres détaillées avec prix sous chiffres **Z 6955 Y à Publicitas, Berne.**

Nous achetons au plus haut prix

CHIFFONS

blancs et couleurs

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
1, rue du Temple-Neuf

REMERCIEMENTS

Très touchée par les très nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre personnellement, la famille de

Monsieur Chs Emile LAMBELET-PIAGET

présente ici l'expression de sa reconnaissance émue ainsi que ses remerciements sincères à toutes les personnes qui, de près ou de loin, y ont pris part.

Fleurier, le 19 décembre 1953.

TÉLÉTRANSACTIONS S.A.

offre à vendre dans les environs immédiats de Neuchâtel

MAGNIFIQUES PROPRIÉTÉS

de maître. Ces immeubles peuvent être aménagés en instituts, maisons de vacances ou hôtels.

Pour tous renseignements, s'adresser :

Télétransactions S. A.
Faubourg du Lac 2

A vendre, dans la région d'Echallens, une

FERME

de dix poses avec bois et comprenant trois logements à un quart d'heure d'une usine, pour le printemps 1954. Ecrire à Jos. Mauron, rue du Midi 2, Couvet (Neuchâtel).

A vendre à Corcelles, au centre du village, un

immeuble ancien

renfermant trois appartements. Adresser offres écrites à C. S. 662 au bureau de la Feuille d'avis.

TÉLÉTRANSACTIONS S.A.

offre à vendre

Beaux terrains à bâtir

A la Coudre
A Hauterive
A Monruz
A Saint-Blaise
A Corcelles
A Cormondrèche
A Serrières
A Auvernier
A Colombier
A Bôle
A Boudry
A Cortaillod

Possibilités de lotissements

S'adresser à :

Télétransactions S.A.
Faubourg du Lac 2

A LOUER

A louer pour janvier 1954

avenue des Alpes, un logement de deux chambres. Loyer mensuel: 130 francs, et un logement de trois chambres. Loyer mensuel: 150 fr. S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

Chantemerle

1er étage, quatre pièces, chambre de bonne, chauffage particulier, boiler, terrasse, dans une villa. Vue étendue. Libre 24 juin 1954. — Adresser offres écrites à Y. L. 644 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Pour dame ou demoiselle seule

jolie chambre

à l'est, dans maison tranquille, tout confort. Libre immédiatement. — Tél. 5 52 79.

A louer à une personne tranquille,

chambre indépendante

meublée, chauffée, belle vue, accès au lac. Arrêt tram No 1. Tél. 7 56 49.

Belle chambre à monsieur, eau courante. Téléphone 5 54 47, le matin.

Chambre chauffée, confort. Grand-Rue 6, 2me.

Chambre à monsieur, sud, vue, bains. Téléphone 5 41 89.

DEM. A LOUER

Ménage sans enfant cherche un

appartement

de deux ou trois chambres, pour date à convenir. Adresser offres écrites à Z. Y. 675 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME SEULE

cherche un appartement confortable de deux ou trois pièces, pas trop loin du centre, ou échange contre quatre pièces, belle situation. Adresser offres écrites à J. R. 638 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

On cherche pour début de janvier, au centre, une ou deux pièces pour

bureaux

Adresser offres écrites à I. S. 618 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

petit logement

à Neuchâtel ou dans les environs, d'une ou deux chambres, meublé ou non meublé, avec confort. Demander l'adresse du No 669 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

La place de

fille de salle

est à repourvoir pour le 8 janvier 1954 au mess des officiers. Age minimum : 22 ans, en bonne santé. Congé le dimanche. Bons gains. Offres par écrit avec photographie à Mme Pégaitaz, Château de Colombier (Neuchâtel). Tél. (038) 6 35 98 aux heures des repas.

MANTEAU LODEN

façon chasseur

le manteau idéal pour tous les temps, imperméable, chaud et léger, en pure laine

en vert, brun ou gris

98.-

façon plus simple en pure laine **69.-**

Grands magasins AUX Armourins NEUCHÂTEL

La confection du sportif au 1er étage

Plumiers
Serviettes d'école
Sacs d'école

et la qualité **Guye-Rosselet** MAROQUINIER

Neuchâtel - Rue de la Treille
Même maison à la Chaux-de-Fonds

Magnifiques lampadaires
CHOIX INCOMPARABLE
Service d'escompte N. et J.

Elexa
NEUCHATEL

Nouvelle adresse : Seyon 10
EXPOSITION SUR 3 ÉTAGES
(ascenseur)

PHILISHAVE
LE RASOIR ÉLECTRIQUE PARFAIT
Démonstration — Vente
POMEY — Flandres 2, Neuchâtel

SUGGESTIONS
POUR VOS CADEAUX

Une jolie parure lingerie
Une élégante chemise de nuit
Une charmante liseuse
Un confortable pyjama
Des gants pratiques et élégants
De beaux bas

LE TOUT A DES PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

Savoie-Petitpierre s.a.

Joyeuse Noël!

La casaque actuellement très en vogue !

Pratique !
Seyante !
Bref !
Un cadeau de bon goût !

19.80

La casaque vous plaira certainement, car sa coupe très jeune lui donne un cachet particulier. Exécutée dans une cretonne unie, rose, turquoise, ciel ou noire, col et poignets tricot de tons opposés, elle se fait dans les tailles 40 à 46.

19.80

Belles blouses de maison unies ou fantaisie au choix
24.50 22.50 19.80 15.80

Superbes tabliers-bavettes ou enveloppants au choix
6.90 4.90 3.90 2.45

Toujours bien servi

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

DEPUIS 1895

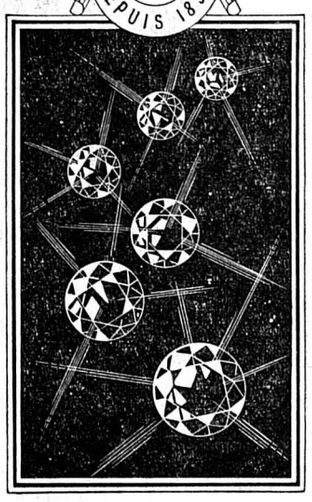

Tradition

BIJOUX, MONTRES OU OBJETS EN ARGENT SE DISTINGUENT ACTUELLEMENT PAR LA PURETÉ DE LEUR LIGNE, L'HARMONIE DES TEINTES DES MÉTAUX, LA SIMPLICITÉ DE L'ENSEMBLE, MAIS LE CHOIX DE LEURS THÈMES D'INSPIRATION RESTE SOUMIS A UNE RÈGLE IMPÉRIEUSE ET CONSTANTE QUI A FAIT LA RÉPUTATION DE NOTRE MAISON : LE GOÛT.

faff

PLACE PURRY 7 NEUCHÂTEL

MEIER ALIMENTATION S.A.

VOS DESSERTS

MAGASINS MEIER S. A.

APE 1952 (VESPA)

A vendre triporteur, charge utile 300 kg., bâché avec arceaux et cabine de protection, en parfait état, peu servi, Fr. 1600.—, éventuellement échange contre auto récente jusqu'à 10 CV. — Ecrire à case postale 206, la Chaux-de-Fonds.

FOOTBALL
ballons
chaussures, etc.
Grand choix
Prix avantageux
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
NEUCHATEL

Un cadeau très apprécié

BOTTES DOUBLÉES
très chaudement, avec semelle caoutchouc
Fr. **31.80** Fr. **34.80** Fr. **39.80**
GRAND CHOIX
J.Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

VOITURES D'OCCASION

HOTCHKISS 18 HP, 6 cylindres, modèle 1951, 28.000 km. Superbe limousine grise. 5 places, 4 portes, intérieur cuir vert. Chauffage, radio, boite Cotal, 4 vitesses. Suspension arrière Grégoire. Fr. **8500.–**

PEUGEOT 203, 1952, 4 cylindres, 7 HP, 15.000 km. Superbe cabriolet 2/3 places, couleur gris, intérieur en cuir bleu, radio chauffage. Fr. **7500.–**

OPEL-CAPTAIN 1951, 6 cylindres, 12 CV, 7500 km. Magnifique limousine beige, 4 portes, 1 grand coffre, 5-6 places. Equipement complet, chauffage-dégivrage. Fr. **6900.–**

VAUXHALL 1949, 6 cylindres, 12 HP, 33.000 km. Voiture très soignée, limousine 4 portes, 5 places, chauffage-dégivrage, pneus neufs, intérieur similicuir. Fr. **3500.–**

FIAT-TOPOLINO 500, cabriolet 1952. Très belle voiture soignée. Fr. **3500.–**

PEUGEOT 202, modèle 1948, 4 cylindres, 6 HP. Limousine 4 places, 4 portes, toit coulissant, chauffage-dégivrage, complètement revisée. Peinture noire, intérieur en cuir. Fr. **2900.–**

HILLMAN 7 CV 1948. Belle limousine grise, 4 portes Bien entretenue. Fr. **2400.–**

PEUGEOT 202, 1947, 4 cylindres, 6 HP, 3 vitesses. Limousine 4 places, 4 portes, toit ouvrant, moteur revisé. Intérieur et peinture neufs. Fr. **2300.–**

HILLMAN 7 HP, 1947. Jolie limousine bleue, 4 portes, très bon état mécanique et d'entretien. Fr. **2000.–**

PEUGEOT 402, 11 HP. Belle limousine 4 portes, 5 places, très spacieuse, bien soignée, intérieur en cuir, direction à droite Fr. **1900.–**

PEUGEOT 202, 1940, 4 cylindres, 6 HP. Limousine 4 places, 4 portes. Revisée. Peinture et intérieurs neufs. Prix intéressant Fr. **1700.–**

OPEL 6 CV, 1938. Limousine 2 portes, 4 places. Fr. **600.–**

PEUGEOT 402, 1937, 4 cylindres, 11 HP. Limousine 4 portes, 5 places, à reviser. Fr. **500.–**

Venez voir et essayer la voiture de votre choix

GARAGE DU LITTORAL
J.-L. Segessemann NEUCHATEL Tél. 5 26 38
Au début de la nouvelle route des Falaises

VINS MEIER toujours meilleurs
Fréd. Meier-Charles S. A.
La Coudre/Neuchâtel
Tél. 5 46 44

La réunion familiale
du dimanche, de l'anniversaire...
Tradition chère, bonheur délicat,
plaisir de se retrouver tous ensemble,
auxquels le Vermouth Noblesse,
ce délicieux nectar
est toujours associé.

NOBLESSE

Un grand vermouth, blanc et rouge - Se boit glacé, sec ou à l'eau

CIRAVEGNA & Cie S.A., GENÈVE

Il est toujours agréable d'avoir chez soi une petite réserve de quelques bonnes bouteilles. Les lots de fête ont été confectionnés avec soin parmi les meilleures sortes. Voyez leurs prix avantageux.

LOT No 1 à Fr. 10.—
1 bout. Fendant
1 bout. Château d'Auvernier
1 bout. Beaujolais
1 bout. Mâcon
1 bout. Sélim (Algérie)

LOT No 2 à Fr. 12.50
1 bout. Château d'Auvernier
1 bout. Neuchâtel E. de Montmollin
1 bout. Bourgogne réserve
1 bout. Côte du Rhône 49
1 bout. Bourgogne Passe toutgrain

LOT No 3 à Fr. 14.—
1 bout. St-Saphorin
1 bout. Epesses
1 bout. Aigle rouge
1 bout. Fendant Molignon
1 bout. Dôle Mt-Soleil

LOT No 7 à Fr. 13.50
1 bout. Malaga
1 chop. Kirsch
1 chop. Marc du Valais
1 chop. Cognac fine Champagne

Tous ces prix s'entendent nets, verre à rendre

Neuchâtel AUX GOURMETS Rue du Seyon

ÉPICERIE FINE

Votre enfant a grandi...
ACHETEZ-LUI LE LIT DÉFINITIF : le divan métallique à tête mobile, avec protège - matelas et matelas à ressorts, coutil beige ou bleu, LE TOUT SEULEMENT **Fr. 220.—** sur désir, même avec facilités de paiement! Choix énorme d'autres modèles... Une visite vaut la peine ! Toujours chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Grand choix
d'appareils de radio
d'occasion à partir de Fr. 50.—
AU MÉNESTREL
Fœtisch Frères S. A.
NEUCHATEL

STUDEBAKER CHAMPION
en très bon état, 14 HP., six places, bleue, à vendre de confiance, éventuellement facilité de paiement.
Tél. (038) 8 27 07.

POUR LES FÊTES
Beaux lapins frais du pays
Poules - Poulets - Oies - Dindes
Canards - Quenelles et ris de veau - Langues de bœuf fraîches, salées et fumées
TEL. 52187 CH. Matthey BOUCHERIE DU VAUSEYON

Les cadeaux qui font plaisir
Offrez un parfum ou une eau de Cologne en coffret de fête
Pour vous faciliter dans vos achats, voyez nos trois vitrines qui vous donneront une idée de ce que nous avons en magasin.
DROGUERIE DU MAIL NEUCHÂTEL
F. Delachaux
BAS DU MAIL
Tél. 5 40 27
Grand choix de bougies pour sapins et décorations

Notre beau et grand choix de
VOLAILLE
fraîche du pays et de Bresse et d'autres pays
LAPINS frais du pays
CHEVREUIL - LIÈVRES
et civet
Faisans — Canards
Bécasses — Perdreaux
Escargots maison
Foie gras de Strasbourg
Véritable caviar
AU MAGASIN
LEHNHERR FRÈRES
GROS DÉTAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

MEIER ALIMENTATION S.A.
VOS LOTS DE VINS
MAGASINS MEIER S. A.

PRO JUVENTUTE
Pour l'écolier ! C'est l'appel que vous adresse cette année Pro Juventute et vous saurez lui répondre.

A vendre une paire de
SKIS
hickory, fixations Kandahar, avec arêtes. — Danon, faubourg du Lac No 11.

Radio Luder
Sablons 48
Tél. 5 34 64
Neuchâtel
Vente et réparations soignées de toutes marques

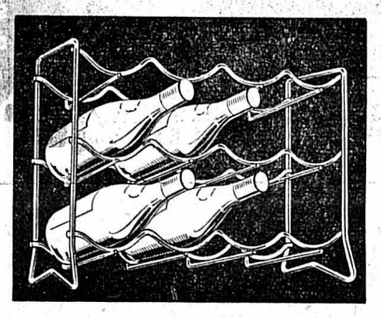

Bouteillers de ménage
pour grouper les litres et bouteilles, vins, apéritifs, liqueurs, eaux, etc. Permet d'exposer quelques bouteilles exactement chambrées.

12	20	35 places
Fr. 9.30	12.60	26.20

H. BAILLOD S.A. NEUCHATEL

DES CADEAUX DE TOUS LES PRIX
à la boutique de
SIBÉRIA FRIVOLITÉS
14, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

MEIER ALIMENTATION S.A.
Bougies de Noël
-.65 ct.
la boîte avec timbres d'escompte
MAGASINS MEIER S. A.

POUR LES FÊTES : Jumelles à prismes
Longues-vues
Baromètres
Microscopes - Loupes
chez André PERRET
Opticien
Epancheurs 9
NEUCHATEL

Cadeaux pratiques
qui font plaisir
Travailleuse « CAWA » L'aide idéale de la maîtresse de maison.

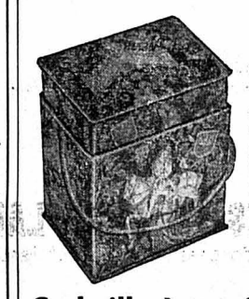

Grand compartiment à raccommodages, casier à ouvrages mobile, recouverts de tissu imprimé à la main avec beaux motifs en couleurs. **Fr. 34.20**

Corbeille à papier forme ovale, tissu avec sujets artistiques en couleurs. **Fr. 24.80**

Porte-journaux Exécution solide, tissu assorti à la corbeille à papier. **Fr. 32.80**

Boîte à tricot Modèle pratique pour serrer les travaux à l'aiguille. **Fr. 22.80**

Vous trouverez tout le choix chez
Delachaux & Niestlé
Papeterie 4, rue de l'Hôpital Neuchâtel

ALLIANCES
unies - fantaisies
P. Matthey
Orfèvrerie
Horlogerie
Bijouterie
Seyon 5

Boucherie-Charcuterie
DES SABLONS
LAPINS VOLAILLE
Premier choix dans toutes les viandes
CH. STORRER Tél. 5 18 31

Société coopérative de
Consommation

Ananas en tranches
1.10 1.80 2.15 2.75 la boîte
Framboises
1.15 1.90 3.40 la boîte
Fraises
1.70 1.80 3.— 3.20 la boîte
Macédoine de fruits
1.75 1.85 3.— 3.30 la boîte

Cornets à la crème
0,07 0,10 0,15 la pièce
Coques de meringues
0,15 la paire
Crème fraîche pasteurisée
en flacons de 2, 3, 5 dl. et 1 l.
Biscuits
au détail, en sachets et en boîtes

Tourtes
Bûches de Noël
moka, brie, praliné, chocolat, pistache, kirsch, rhum, etc.
3,50, 4.50, 5.50, 6.50, 7.50, etc.
Il est recommandé de passer les commandes d'avance

TIMBRES — RISTOURNE

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par 25

EDGE TRÉMOIS

— Que je te présente, mon cher, un de mes meilleurs amis, interrompit Charles. Pierre Valroy, un des as de la Préfecture. Emile Robion, grand savant et un camarade de toujours.

— C'est vrai que nous ne nous sommes guère quittés depuis Condorcet, confirma Robion en serrant mollement la main de Pierre. Le lycée d'abord, le régiment dans la même garnison ensuite, lui aux dragons, moi dans la biffe, enfin la Sorbonne et Montmartre, où nous passions ensemble tout notre temps...

— Vous êtes de la même couvée, plaisanta Valroy.

— C'est-à-dire qu'à un mois près nous avons vu tous deux le jour en l'an de grâce 1885, avoua gaiement Charles.

— Je parais plus âgé, n'est-ce pas ? sourit Emile Robion.

— Mais non, mais non, s'excusa Valroy. Evidemment vos veines temporales sont un tantinet plus saillantes que celles de Charles. Vous paraissez moins sportif. Mais votre visage est aussi jeune que le sien.

— C'est que j'ai tant roulé ma bosse ! soupira Robion. A peine viens-je d'achever le tour du monde...

— Auriez-vous la passion des voyages ?

— La passion ? C'est beaucoup dire, répondit Robion. Si j'ai bourlingué si loin c'est bien, hélas ! un peu par force. Je n'ai pas eu, comme Charles, la veine de trouver des rentes dans mon berceau. Mon père était membre de l'Institut. Ça n'assure pas la fortune, tout au moins aux héritiers. A la fin de ma licence, il s'est présenté une place de répétiteur auprès d'un jouvenceau appartenant à l'une des plus riches familles de Perse. J'ai consenti à m'expatrier pour dix-huit mois.

— Ce qui t'a permis d'écrire un livre remarquable, renchérit Charles, tout en te payant le tour du monde pour revenir.

— J'estime, monsieur, que, dans ces conditions, vous avez eu beaucoup de chance de ne pas trouver de billets de mille en naissant, constata aimablement Valroy. Et cela d'autant plus que nous en profitons tous. Votre ouvrage sur les fouilles de Persépolis est un chef-d'œuvre.

— Quoi ? vous l'auriez lu ? s'étonna Robion.

— Pas encore, je l'avoue. Mais un de mes collègues m'en a parlé. Et il n'est pas le seul ! Votre excellent bouquin est en train de faire le tour de la préfecture.

— Pas possible ! s'exclama Robion. Trahit « sua quemque voluptas ! ». Amusant paradoxe à creuser pour une thèse de doctorat ès lettres. Je ne sais malheureusement pas si j'aurai le loisir de faire le mien. « Primo vivere. Deinde... »

— Zut ! tu deviens assommant ! s'écria Charles. Ah ! ton voyage autour du monde n'a nullement formé ta jeunesse ! Il l'a enterrée. Je n'ai plus qu'un fort en thème en face de moi, au lieu du franc luron que j'ai connu, et, ce qui est plus grave, un fort en thème à la recherche de sa côtelette journalière !... Non, fiche-nous la paix, mon cher, fais comme Adam, trouve-là ta côtelette, en te mariant richement, tel un panné de haut vol, vends ta peau ! Cela ne te sera pas difficile. Tu es déjà illustre. Après, tu seras tranquille, tu retrouveras ta belle gaieté et nous pourrons remonter à Montmartre...

— Que tu es immoral, Charles ! grimaça Valroy.

— Qu'y a-t-il de répréhensible dans mes paroles, se regimba Ducormier. Il est bien entendu que la future Mme Robion l'y accompagnera. La vie évolue, mon vieux. Les femmes légitimes suivent leurs maris sur la Butte. Je ne te donne pas dix ans avant qu'on y envoie les jeunes filles, avec et même sans leurs gouvernantes.

— C'est vrai que les mœurs évoluent ! dit gravement Robion. Que sera demain ?

Un tonnerre d'applaudissements éclata sur une dernière vocalise de Régina.

Charles tressaillit de plaisir.

— Evohé ! fit Robion. Voici la réponse. Demain verra ta gloire « old chap ». Viens recevoir tes lauriers. Vous nous accompagnez, monsieur ?

— Excusez-moi, dit doucement Valroy. Je suis un fumeur invétéré. Je vous demande la permission de griller encore deux ou trois « sibiches » dans ce coin aux senteurs d'acacia avant d'aller m'installer au premier rang pour la représentation de « Shéhérazade » qui sera le clou de la soirée. Je guette l'ouverture de la tente. Voulez-vous que je vous garde des places ?

— Bien volontiers, accepta Charles. Ce sera épatant. J'ai vu ce spectacle à Monte-Carlo. Vous m'en direz tous des nouvelles. Quatre places alors — dont une pour ta femme.

— Je ne l'oubliais pas, assura Valroy. Je n'ai rien du papillon, moi !

— Toc ! une pierre dans ton jardin, vieux Charles, s'esclaffa Robion en entraînant son Labadens.

Un geste de Ducormier, s'éloignant, fit comprendre à Pierre qu'il n'était nullement froissé.

Les alentours du banc retombèrent dans le silence.

— Ouf ! soupira enfin Valroy. J'ai eu beaucoup de mal à me débarrasser des importuns. Que voulais-tu me dire tout à l'heure, Aline, lorsqu'ils nous ont interrompus ?

— Qu'il y avait ici même quelqu'un de très intéressant...

— Qui ça ?

— Bernadette d'Amblac.

— La fiancée de Jacques Bréault ! Et tu ne le disais pas !

— Vous ne m'en avez pas laissé le temps ! Je ne pensais pas d'ailleurs que cette révélation vous produirait tant d'effet.

— C'est de la plus haute importance, martela Pierre. Pourquoi est-elle ici ?

— Gaby Cérés, qui devait donner la danse de l'ours avec Harry Parvers, est tombée malade à la dernière minute. C'est Bernadette d'Amblac qui doit la remplacer au pied levé. Mais, entre nous, je sais qu'elle a fait l'impossible pour obtenir ce remplacement.

— Comment l'as-tu appris ?

— Par Bernadette elle-même. Elle l'a déclaré, il y a à peine une demi-heure, sur ce banc, à une de ses copines qui, elle, doit danser dans « Shéhérazade », mais qu'hélas ! je n'ai pu encore identifier.

— Qu'a dit d'autre Bernadette ? s'emballa Valroy. Où est-elle ?

— Je n'ai pu saisir de leur conversation que ce que je viens de vous rapporter et qu'elle en voulait mortellement à une femme. « Ça finira mal ! » s'est-elle écriée en regagnant la tente de Shéhérazade, tandis que son amie s'efforçait de la calmer.

— Il faut que je la retrouve... et tout de suite encore, dit Valroy en se levant... Quelle heure est-il ?... Mon Dieu, une heure dix ! Ne bouge pas d'ici... Tu dis près de la tente de Shéhérazade...

CHAPITRE XI

De surprise en surprise

Valroy s'en fut d'un pas léger. Malgré sa hâte de rejoindre et d'aborder, si possible, la personne signalée, il manœuvrait en policier consommé. La tente de Shéhérazade était un terrain qu'il n'avait pas encore exploré. Il fallait ne s'y aventurer qu'avec toutes les chances de succès.

Il commença d'abord à en faire le tour, en s'appliquant de ne jamais circuler dans la lumière crue des projecteurs.

— Je donnerais cher pour entendre ce qu'elle n'a pu entendre, grogna-t-il intérieurement. Si je connaissais encore le physique de cette Bernadette ! Mais voilà, Turlot, dans son rapport, a négligé de me la décrire et dans cet essaim de danseuses, toutes se ressemblent. Si je savais au moins dégoter l'agent qui la surveille... A moins que...

(A suivre)

Quelques suggestions

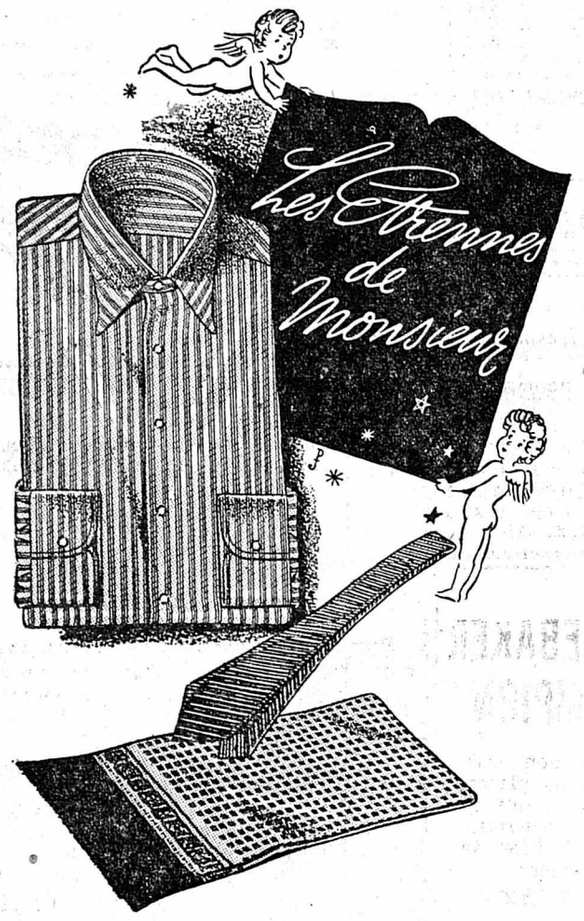

CHEMISE EN POPELINE UNIE
pur coton, entièrement ouverte, col américain, jolies manchettes

32.50 23.50 19.80 **15.50**

CHEMISE EN POPELINE
pur coton fantaisie, entièrement ouverte, col américain, manchettes doubles, jolies dispositions de rayures

35.– 28.50 24.90 **19.80**

CHEMISE SPORT
pur coton molletonné, carreaux nouveaux, douillet et solide

14.90

GILET FANTAISIE
tricot pure laine, devant en velours côtelé, pratique, chaud et élégant

19.80

CHAUSSETTES EN PURE LAINE
dessins inédits, renforcées nylon, haut lastex

4.90

GRAND ASSORTIMENT DE BELLES CRAVATES ET ÉCHARPES PURE SOIE

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHATEL
NEUCHATEL - FLEURIER

Venez voir notre superbe meuble combiné noyer 180 cm. de large, comprenant : penderie à droite, vitrine bibliothèque, secrétaire et trois grands tiroirs au centre, rayons à gauche. Livré franco domicile, seulement

Fr. 499.–

Sur désir, facilités de paiement. Toujours chez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Vos skis
chez
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
Tél. 5 15 62

RADIOS
Bonnes occasions à partir de **Fr. 80.–**
Modèles récents
Au Ménestrel
NEUCHATEL

Des cadeaux pour tant de gens sages
En bas, chemises, gants et corsages
Plus d'embarras, je crois rêver
Avec l'adresse que m'a baillée
Un compère bien informé.

Guye-Prêtre
NEUCHATEL
Lingerie - Tricotages - Bas - Gants

Pour vos cadeaux grand choix en

Optique

Photo

Ciné

Martin LUTHER
MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
7, PLACE PURRY - NEUCHATEL

L'hiver vous sourit...

... si vous l'affrontez en Opel Olympia Record!

Parez aux inconvénients de l'hiver pour ne plus jouir que de ses avantages, en choisissant l'Opel Olympia Record! Elle a été conçue dans ses moindres détails pour vous offrir un maximum de sécurité et de confort aussi bien en hiver que durant la belle saison.

Vous n'aimez pas les routes glissantes? Alors vous apprécierez d'autant plus la tenue de route remarquable de l'Olympia Record*. Il fait froid, très froid. Qu'importe! Puisque dans l'Olympia Record vous êtes à votre aise, bien au chaud**. La nuit tombe vite et vous surprend, la visibilité devient mauvaise. Ce n'est plus votre confort qui est maintenant en jeu, mais votre sécurité. Grâce à son système de chauffage et de dégivrage, la vue est totale à travers le pare-brise de l'Olympia Record: pas la moindre trace de buée sur toute la largeur de la glace. L'orientation du puissant faisceau lumineux des phares, placés haut dans les ailes, est très favorable dans le brouillard, sous la pluie et la neige.

Lorsque, en fin de semaine, vous partez retrouver le soleil, point besoin de restreindre votre équipement de sport. Il y a de la place, beaucoup de place dans le coffre à bagages.

Que ce soit pour les affaires, les sorties le soir ou le sport, en tous temps, en tous lieux, vous pouvez toujours compter sur l'Opel Olympia Record, même au plus gros de l'hiver.

* La tenue de route remarquable de l'Opel Olympia Record est due à son centre de gravité très bas, à ses petites roues avec pneus super-ballon, au système de suspension indépendante des roues avant, au stabilisateur de virage et aux amortisseurs hydrauliques diagonaux à l'arrière.

** Le système de chauffage et de ventilation de l'Opel Olympia Record n'est pas quelconque, mais analogue à celui des voitures de luxe. Alimenté en air frais constamment renouvelé, il exclut tous les inconvénients causés par la circulation d'air vicié, entre autres le «mal de voiture» qui incommode tant de personnes.

OPEL OLYMPIA RECORD
un record de sécurité et de confort en hiver!

7300.–
y compris chauffage et dégivreur

GM GENERAL MOTORS SUISSE S.A. BIENNE

Un produit de qualité de la General Motors

Vous trouverez l'adresse de votre représentant local dans l'annuaire des téléphones sous Opel

Prix forfaitaires GM pour l'entretien et les réparations

OPEL Olympia/Rekord

Distributeur : **GARAGES SCHENKER**
HAUTERIVE et NEUCHÂTEL

Sous-distributeurs régionaux :
Garage R. AMMANN, la Neuveville
Garage R. WIDMER, Neuchâtel
Garage A. JAVET, Saint-Martin
Garage J. WUTHRICH, Colombier
Garage A. JEANNET & Cie, Peseux
Garage J.-B. RITTER, le Landeron

MEIER ALIMENTATION S.A.

Vos menus de fêtes
MAGASINS MEIER S. A.

Vin
Gevrey Chambertin
très fin, distingué — la bouteille **Fr. 5.90** + verre
A partir de 5 bouteilles assorties rabais de **10 %**

Zimmermann S.A.

Les bons camemberts H. Maire, rue Fleury 16

TOUT POUR LE HOCKEY
chez
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
NEUCHATEL
Tél. 5 15 62

Accordéon-piano
A vendre un très bel instrument nacrolaque blanc, 4 voix, 4 registres, 80 basses avec coffre, 320 fr. Tél. 5 73 45 dès 19 heures.

Armoires
à une, deux et trois portes, choix très important depuis **Fr. 125. —**
A visiter sans engagement chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Facilités de paiement

OCCASIONS
Calorifères, armoires, commodes, secrétaires, berceau, tables, divans, canapés, dressoirs, chaises, fauteuils, matelas, duvets, jeux, accordéons.
Marcelle Remy, tél. 5 12 43, Passage - Neubourg.

VIOLONS NEUFS ET ANCIENS

Violoncelles
Altos
Archets - Etuis
Réparations
Tél. 5 17 41

Maurice Dessoulavy
MAITRE LUTHIER
20, rue du Coq-d'Inde 20

A vendre une
poussette
«Wisa-Gloria», en excellent état, occasion avantageuse. Tél. 6 31 24.

MEIER ALIMENTATION S.A.

Qualité
Justes prix
Timbres d'escompte
MAGASINS MEIER S. A.

Beau choix
de bonbons fins chocolat en boîtes présentées avec haut goût.

Ses biscuits
20 sortes des meilleures fabriques suisses. - Depuis 1 fr. la demi-livre.

Son vaste choix
en conserves de légumes Fruits - Viandes - Thons Sardines - Foie gras - Champignons divers - Crustacés. Permet de préparer des repas à prix doux.

PRIX SPÉCIAUX ÉTUDIÉS A L'INTENTION DES FÊTES

Ananas

4 tranches	10 tranches	8 tranches géantes
—.95	1.95	2.50

Asperges

Pique-Nic Btes 1/1	3/4	Coupées 1/1	
1.55	2.50	1.95	1.50

AUX DOCKS
10, TEMPLE-NEUF 10
Tél. 5 34 85
Service à domicile

Maison réputée par son bon accueil ses qualités son grand choix ses prix bas

son escompte 5 % ses coupons Alro

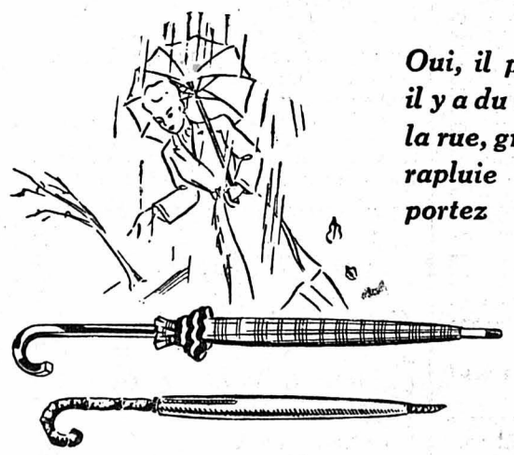

Oui, il pleut, mais il y a du soleil dans la rue, grâce au parapluie que vous portez

CHOIX IMMENSE ET LA QUALITÉ !

Guye-Rosselet
MAROQUINIER
Rue de la Treille NEUCHATEL
Même maison à la Chaux-de-Fonds

LES SPORTS

Journée faste pour les équipes neuchâteloises :

Chaux-de-Fonds augmente son avance, Cantonal prend la première place

Ligue nationale A

Bellinzone - Berne 1-2
Bienne - Bâle 2-1
Chiasso - Granges 0-1
Fribourg - Chaux-de-Fonds 0-2
Grasshoppers - Lucerne 9-1
Lausanne - Zurich 2-5
Young Boys - Servette 0-0

	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
	MATCHES				BUTS		
Ch.-de-Fonds	16	12	2	2	49	23	26
Grasshoppers	16	11	1	4	69	38	23
Lausanne	16	10	2	4	42	31	22
Young Boys	16	9	3	4	41	21	21
Servette	16	5	7	4	30	27	17
Bellinzone	16	6	3	7	27	25	15
Bâle	16	7	1	8	30	37	15
Chiasso	16	6	3	7	31	38	15
Lucerne	16	7	1	8	33	44	15
Granges	16	5	2	9	29	37	12
Zurich	16	4	4	8	26	35	12
Berne	16	6	—	10	28	42	12
Fribourg	16	5	—	11	20	34	10
Bienne	16	4	1	11	23	46	9

Les rencontres de dimanche se répartissent comme suit : quatre victoires « away », deux victoires « at home » et un match nul.

Sur les sept résultats enregistrés au cours de cette 16me journée du championnat, il n'en est que deux qui ne soient pas des surprises: la victoire de Chaux-de-Fonds à Fribourg et le résultat nul du match Young Boys - Servette.

Si l'on s'attendait à une victoire de Grasshoppers sur Lucerne, on ne pensait pas qu'elle prendrait les proportions d'un désastre pour les vaincus.

Lausanne reçoit de Zurich une correction aussi sévère qu'inattendue. Les joueurs de la Pontaise perdent ainsi la deuxième place, au profit de Grasshoppers qui pourrait encore fort bien améliorer sa situation jusqu'à la fin du championnat.

Victoires surprenantes de Berne à Bellinzone et de Granges à Chiasso. La victoire de Bienne sur Bâle est une autre surprise qui ne renforce toutefois pas la situation des vainqueurs, car les clubs qui les précèdent au classement ont, à l'exception de Fribourg, gagné dimanche.

Lique nationale B

Cantonal - Aarau 4-0
Schaffhouse - Locarno 5-0
Soleure - Lugano 3-0
Saint-Gall - Malley 2-2
Thoune - Winterthour 1-2
Urania - Young Fellows 0-0
Yverdon - Wil 1-0

	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
	MATCHES				BUTS		
Cantonal	16	10	3	3	42	23	23
Thoune	16	11	—	5	40	22	22
Young Fell.	16	9	3	4	37	29	21
Malley	15	7	5	3	40	24	19
Lugano	15	8	3	4	32	25	19
Yverdon	16	8	3	5	21	24	19
Winterthour	16	7	3	6	44	35	17
Schaffhouse	16	5	6	5	27	26	16
Soleure	16	6	2	8	24	32	14
Wil	16	5	2	9	20	32	12
Saint-Gall	15	3	5	7	24	32	11
Urania	16	4	3	9	15	26	11
Locarno	15	4	1	10	23	41	9
Aarau	16	2	3	11	15	34	7

En ligue nationale B, nous enregistrons quatre victoires « at home », deux matches nuls et une victoire « away », celle de Winterthour à Thoune, résultat assez surprenant qui coûte la première place aux vaincus. La journée d'hier fut particulièrement faste pour Cantonal qui prend la première place. Des candidats au titre, les Neuchâtelois sont les seuls à avoir remporté une victoire. Thoune et Lugano ont été battus, tandis que Young Fellows et Malley étaient tous deux contraints au match nul.

Première ligue

Forward - Montreux, 3-1
Delémont - Saint-Imier, 2-3
Porrentruy - Concordia, 1-0

Troisième ligue

Comète I - Couvet II, 6-0
Auvernier I - Serrières I, 0-3
Neuveville II - Colombier I, 2-3
Châtelard I - Blue-Stars I, 2-4

Concours du Sport-Toto

2 1 2 2 1 2 x 1 1 x 2 x

Young Boys - Servette 0-0

De notre correspondant sportif de Berne :

Voilà certes une partie qui aura contenté tout le monde, tant par la qualité du jeu que par les exploits personnels de quelques joueurs et des deux gardiens Parlier et Eich en particulier qui ont été les deux rois sur le terrain. Y. B. joue sans son entraîneur Sing, remplacé par Thommen, alors que Servette rejoue avec Tamini et Fatton en place de Mauron et Duret. Une partie sans but marqué peut sembler monotone en général, mais ce ne fut pas le cas hier, tant les situations périlleuses alternaient avec rapidité devant les deux buts. Le partage des points est très équitable, car aucune équipe n'aurait mérité de perdre. Cela signifie que les défenses ont été en général supérieures aux lignes d'attaque et qu'il y avait dans les buts deux gardiens imbattables et qui ont fait tous les deux des arrêts magnifiques d'audace et d'adresse. Parlier surtout s'est mis en évidence sur des shoots très durs et bien placés de Meier et de Grütter, alors que Eich, agile comme un chat, bondissait et dégageait des poings des balles que lui expédiaient les Fatton, Pasteur, Tamini et Cie. L'équipe de Servette n'a pas de points faibles, mais la défense Neury-Dutoit a toujours un peu de peine à se mettre en train. Les demis sont très solides et rapides, aussi, et Kunz en fut le meilleur. Chez Y. B., belle partie des demis, parmi lesquels et une fois de plus, Casali I s'est mis en évidence par un jeu constructif de la meilleure facture. Palpitante, la partie le fut jusqu'au moment où M. Rufli (Bremgarten) mit fin aux hostilités, alors que chaque équipe, en un dernier sursaut, faisait des efforts méritoires pour arracher la victoire. Et c'est finalement sur le résultat nul de 0-0 que les deux équipes regagnent, exténuées, les vestiaires.

F. C.

Fribourg - Chaux-de-Fonds 0-2

De notre correspondant sportif de Fribourg :

A Fribourg, la venue du Chaux-de-Fonds était considérée comme un événement sportif important. C'est la raison pour laquelle plus de 4000 spectateurs se rendirent au stade Saint-Léonard pour assister, en premier lieu, à une démonstration de ceux qui sont considérés comme les « grands » du football suisse. On oubliait de ce fait le résultat possible, car logiquement Chaux-de-Fonds devait avoir le match en mains et disposer de son adversaire par un score plus éloquent. Mais un vent de match nul planait, car, sur leur terrain, les « Pingouins » sont capables de surprise. Celle-ci fut sur le point d'arriver en première mi-temps, au cours de laquelle les locaux sortirent toutes leurs réserves de volonté et d'énergie. Chaux-de-Fonds eut fort à faire pour maintenir le résultat nul au repos. On pensait avant le match que, pour compenser son infériorité technique, Fribourg jouerait l'obstruction ou la défensive et, par conséquent, se bornerait à limiter les dégâts. Contre toute attente, les locaux pratiquèrent l'attaque dès la première minute, réussissant souvent à inquiéter la défense chaux-de-fonnière. Cette dernière s'est acquittée de sa tâche avec beaucoup de sûreté.

Dans la première mi-temps, nous avions l'impression très nette que les « Montagnards » ne pouvaient imposer leur jeu, l'adversaire se montrant plus insistant et plus agressif sur la balle. C'est la raison pour laquelle Chaux-de-Fonds ne nous donnait pas la satisfaction que nous attendions. D'autre part, les « Meuqueux » laissaient entrevoir des signes de fatigue, la ligne d'avants hésitant trop souvent à tirer au but et les quelques tirs étant encore imprécis.

La reprise, par contre, fut un renversement des rôles. Les locaux payèrent leurs efforts du début. L'allure excessivement rapide dans la première moitié ne put être soutenue en seconde. Durant les premières vingt minutes, Chaux-de-Fonds fut constamment à l'assaut du camp fribourgeois dans lequel avants et arrières se démenaient. Au surplus, venait s'ajouter du côté local un brin de nervosité, ce qui permit à Fesselet d'ouvrir la marque et de donner confiance aux siens. Par la suite, Fribourg tenta de sortir de l'étreinte, y réussit, mais, fatigués, les avants manquèrent de réalisation. Chaux-de-Fonds profita du fléchissement de son adversaire pour imposer son jeu. Nous pûmes alors admirer une excellente exhibition de sa part, menant souvent son adversaire à volonté, par un jeu plus coordonné et plus étudié, contre lequel les « Pingouins » se contentèrent de limiter les dégâts, mais gardant le jeu ouvert.

Au cours des dernières quarante-cinq minutes, Dougoud et Perruchoud sauvèrent maintes situations compromettantes crées par les avants adverses et particulièrement Coutaz, Morand et Fesselet, ce dernier bien à son aise au poste de centre avant.

En toute objectivité, Chaux-de-Fonds mérite sa place de leader au classement, toutefois la fatigue se fait sentir, car, si tel n'avait pas été le cas, la victoire aurait été plus nette.

Fribourg, par contre, fait partie de ces quelques équipes de second plan qui constituent un danger pour les « grands » par l'ardeur qu'elles apportent à la bataille.

M. R.

Lausanne - Zurich 2-5

(mi-temps 0-2)

De notre correspondant sportif de Lausanne :

Quatre mille spectateurs, terrain un peu lourd dans la zone des buts. Arbitrage « compensatoire » de M. V. Schiker, de Berne. Les équipes se présentent dans leur formation habituelle.

Rien ne faisait prévoir un pareil dénouement. Il est dû en partie aux hésitations de la défense lausannoise. Et l'on n'a pas été peu surpris de la partie médiocre de l'international Bocquet. Le gardien Mosséna a aussi deux buts sur la conscience. Les Lausannois attaquèrent presque sans relâche. Ils obtinrent une quinzaine de corners contre dix aux Zuricois. Ceux-ci partirent à fond de train au début dans l'espoir de provoquer une surprise. Puis Lausanne prit la direction des opérations. Des essais furent à un cheveu de réussir ou furent retenus par la barre. C'est par une série de contre-attaques menées à un train d'enfer que les visiteurs assurèrent leur succès. Deux buts ont été marqués avant le repos.

Dès après, sur centre de Mathis Staublé, d'un fort joli coup de tête, ramenait la marque à 1-2, en même temps que l'espoir dans le camp de ses camarades. Ceux-ci avaient beau régner territorialement parlant, les Zuricois qui avaient renforcé leur défense se montraient plus rapides, plus décidés. Les quelques fois que Lausanne se permit de souffler, les visiteurs envahissaient le camp lausannois. Trois descentes aboutirent par la faute d'une défense qui s'était trop avancée. Le résultat est néanmoins équitable, tout sévère qu'il soit. Jamais les Lausannois n'ont pu appliquer leur méthode et c'est en fait les vainqueurs qui dictèrent le sens des opérations à donner à cette partie, c'est-à-dire un W.M. renforcé en arrière et des attaques menées en largeur par de vrais lévriers, tels Bosshard, Zanetti et Battistella qu'il convient, avec leurs collègues, de féliciter pour leur cran.

B. V.

Cantonal - Aarau 4-0

(Mi-temps 3-0)

Mille cinq cents spectateurs seulement entouraient hier le stade, dont le terrain était détrempé.

Aarau : Fluckiger; Wehrli, Wuest; Monachon, Amsler, Wirz ; Widmer, Czischeck, Faugel, Leimgruber, Mäudli.

Cantonal : Luy ; Péguiron, Erni, Chevalley ; Brupbacher, Gauthey ; Kauer, Lanz, Mella, Sassi, Lauer.

Très bon arbitrage de M. Baumberger, de Lausanne.

Cette partie fut plaisante à suivre pendant les 45 premières minutes, puis tomba dans la médiocrité après le repos.

Le premier essai dangereux fut à l'actif des Argoviens, lorsque, à la 10me minute, une reprise de la tête expédia le cuir sur la latte des buts de Luy.

A la 13me minute, Kauer fut renversé dans le carré des 16 mètres. Sassi transforma le pénalty.

La ligne d'attaque neuchâteloise construisit de belles actions. Lanz fut le meilleur avant neuchâtelois. Il organisa le jeu avec intelligence et se dépensa largement, disputant avec succès toutes les balles.

La défense neuchâteloise, à l'exception d'Erni, ne prit pas très au sérieux ses adversaires qui, heureusement, ne surent pas tirer profit de la surveillance assez peu vigilante dont ils étaient l'objet.

A la 33me minute, Mella marqua un joli but, à la suite d'un effort personnel.

Il restait quelques secondes à jouer lorsque Kauer fila, balle au pied, jusque sur la ligne de fond. De là, il se rabattit vers les buts adverses, centra très près des buts, où Lauer reprit de volée, marquant à bout portant le troisième but neuchâtelois.

En seconde mi-temps, les visiteurs se dépensèrent pour remonter le score. Une belle occasion fut manquée, puis Péguiron, sur la ligne des buts, réussit à reprendre le cuir de la pointe du pied et à dégager, évitant ainsi un but tout fait.

Malgré les efforts déployés, les Argoviens, qui dominèrent durant cette seconde mi-temps, ne réussirent pas à marquer. Ils concédèrent encore un but qui fut l'œuvre de Gauthey.

Nous ne reprocherons pas aux Cantonaliens de n'avoir pas forcé l'allure, puisqu'ils ont remporté une confortable victoire, sans se donner à fond. Nous estimons par contre, que les Neuchâtelois auraient pu terminer cette partie sur un score encore plus net si les avants n'avaient pas craint d'assumer leurs responsabilités, au moment de tirer au but. A tout prendre, nous préférons un avant qui tire à côté de la cible, à un avant qui laisse passer l'occasion de placer un tir au but.

C. C.

TENNIS

POUR LA COUPE DAVIS

Les Etats-Unis battent la Belgique 4-1

Les deux derniers simples de la finale de la coupe Davis Etats-Unis Belgique ont été joués samedi à Brisbane. Tony Trabert, Etats-Unis, a battu Jacques Brichant, Belgique, 6-4, 6-3, 6-1 et Vic Seixas, Etats-Unis, a battu Philippe Washer, Belgique, 6-2, 7-5, 8-6. A l'issue de la rencontre, les Etats-Unis ont gagné le match par 4 à 1 et sont donc qualifiés pour rencontrer l'Australie, dans le challenge round, à Melbourne, du 28 au 30 décembre.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex : 20 h. 30. Méfiez-vous des blondes.
Studio : 20 h. 30. Mandy.
Apollo : 15 h. Au grand balcon.
20 h. 30. Pas de vacances pour Monsieur le maire.
Palace : 20 h. 30. Rendez-vous à Grenade.
Théâtre : 20 h. 30. Fuite dans la nuit.

LE MANTEAU du sportif

DUFFEL - COAT

en grande vogue !
Coupe impeccable
en noir, marine ou beige

100 % laine

depuis

59.-

Mieux vêtu par

ELITE

...et pas cher du tout !

Temple-Neuf 4 Centre-Ville

Patinoire de Neuchâtel

Mardi 22 décembre, à 20 h. 30

Young Sprinters - Berne

Championnat suisse ligue nationale A

Entre les tiers-temps, démonstration de patinage artistique par le

couple Sylvia et Michel Grandjean

Prix des places : Debout Fr. 2.— ; assises Fr. 4.— et 5.—. Réduction aux étudiants et militaires. Location Pattus, tabacs, magasins de sports.
PESEUX : Droguerie Roulet. SAINT-BLAISE : Bijouterie Bernasconi

HOCKEY SUR GLACE

Suisse - Allemagne 6-4

(3-2, 0-2, 3-0)

De notre correspondant sportif de Bâle :

Avant la revanche du match de vendredi à Zurich, les deux joueurs d'Arosa Uli et Gebi Poltera, lesquels porteront pour la 99me, respectivement 95me fois le maillot national, reçoivent chacun une gerbe de fleurs. La pluie a heureusement cessé de tomber vers midi et ce sont plus de 11,000 personnes qui entourent la patinoire de Bâle.

Dans le camp suisse, quelques changements ont été opérés dans les lignes. C'est à Ayer que la commission technique a confié la garde des buts. Uebersax est remplacé par Keller (Zurich) et Schindler n'est pas sélectionné.

Contre l'équipe d'outre-Rhin, formée de joueurs chevronnés et déjà bien en forme, on peut être content de notre sélection, quoique le deuxième tiers-temps fut tout à l'avantage de nos hôtes. Ayer a fait une superbe partie ; par son calme et ses réflexes, il a donné confiance, en fin de partie, à ses coéquipiers. La paire d'arrières Handschin-Hofer a été la plus régulière, encore que sur faute du Bâlois Handschin, les Allemands ont pu signer le 4me but.

Au début, Golaz ne paraissait pas s'entendre avec Keller, mais en fin de partie il fut plus confiant. En avant, les deux frères Poltera ont une technique plus poussée et ne furent pas toujours compris par Celio. Ce dernier n'a pas fait oublier Trepp. La seconde ligne fut la plus homogène et surtout la plus entreprenante. Schlaepfer devant la cage adverse fut un danger constant. La troisième ligne ne fut mise en action que dans les deux premières parties de la rencontre, du reste, on en fit de même dans le camp opposé. Du côté allemand, le fameux Biersack manque à l'appel et ce sont toujours les Kuhn, Beck, Egen, Unsinn et Poitsch les plus dangereux.

Le premier quart d'heure est à l'avantage des Suisses et Schlaepfer marque deux beaux buts sur passes de Pfister, alors que Poitsch peut scorer pour son équipe. A la 14me minute Uli Poltera reprend un service de son frère et marque: 3-1. Par deux fois Pfister, seul devant la cage adverse, ne peut battre le gardien. Mais à la 16me minute, Unsinn ramène le score à 3-2.

La deuxième partie est à l'avantage des Allemands; le jeu est hâché et devient plus dur. C'est Handschin qui est le premier pénalisé et l'adversaire en profite pour obtenir l'égalisation par Huber : 3-3. Quelques instants après, le même joueur marque à nouveau sur faute de Handschin: 3-4. Puis l'Allemand Poitsch est pénalisé de 10 minutes pour remarques grossières envers l'arbitre Toffel.

Dans le dernier tiers, nos joueurs se reprennent et Bazzi, en possession du palet, obtient l'égalisation pour nos couleurs : 4-4. Avant de changer de camp, notre première ligne d'attaque est en fonction et Golaz qui a bien suivi l'action donne l'avantage à notre camp : 5-4. Les visiteurs se font plus pressants, mais notre gardien sauve son camp et c'est Gebi Poltera, sur attaque concentrée, qui marquera pour nos couleurs : 6-4.

bt.

Suisse B - Italie 1-1

(Service particulier)

La rencontre entre Suisse B et Italie A s'est déroulée dimanche après-midi à Ambri-Piotta. Ce match international coïncidait avec l'inauguration de la nouvelle patinoire. La venue des Italiens avait soulevé un vif intérêt et plus de deux mille spectateurs étaient présents.

Malheureusement disons d'emblée que le match à dû se dérouler sur une glace en très mauvais état. De nombreux trous rendaient à peu près impossible un contrôle efficace du puck. Les deux équipes ont été très gênées par le mauvais état de la glace. La tâche des avants était particulièrement ardue.

Les équipes se sont présentées dans les formations suivantes :

Suisse B : Kaeser ; U. Frei, Bianchi ; Cattin, Miescher ; Peter, Morger, Brunold ; Tino Celio, W. Keller, Romano Juri; Baechler, Heller.

Italie: Parisi ; Tucci, Fontana ; Federici, Buchetti, Bedogni, Agazzi, Crotti, Branduardi, Gerli, Tommei, Gioia, Darin.

Dès le début du match, les Suisses prennent la direction des opérations et se signalent par quelques rapides incursions dans le camp adverse. Nos avants, toutefois, ne parviennent pas à contrôler le puck, en raison de l'état déplorable de la glace; les arrières italiens parviennent toujours à intervenir au bon moment. Après une période de domination suisse, les Italiens ripostent mais ils se heurtent à une solide défense.

Au second tiers-temps, les Italiens sont cette fois nettement supérieurs. Cependant, notre arrière Bianchi se montre absolument intraitable, de même d'ailleurs que le portier Kaeser. Les Suisses se cantonnent dans une prudente défensive et agissent par contre-attaques.

Les premières minutes du troisième tiers-temps offrent une physionomie pareille à celle du second tiers. Mais cette fois les Suisses sont plus heureux, car sur une très rapide contre-attaque, Romano Juri ouvre le score en faveur de notre team. Les Transalpins ne se découragent pas et attaquent maintenant presque sans arrêt. Après le changement de camp, Tommei obtient l'égalisation.

Le score est équitable encore que les Italiens se soient montrés dans l'ensemble supérieurs. Il est très difficile, en raison de l'état de la glace, de porter un jugement sur les deux équipes en présence.

Résultat final : Suisse B - Italie 1-1 (0-0, 0-0, 1-1).

La Chaux-de-Fonds bat Gstaad 10 à 4

(2-0 3-2 5-2)

Patinoire des Mélèzes, glace en bon état. Spectateurs : 1800. Temps couvert avec brouillard.

Gstaad : Von Gumingen ; Hayes, Villiger ; Musigmann, Neuenschwander ; Messchinger, Frutiger, Mullener ; Matti, Burki, Verren.

La Chaux-de-Fonds : Badertscher; Stauffer, Quain ; Caussignac, Vuille ; R. Delnon, O. Delnon, Muller ; Chamot, Suchoparek, Pethoud.

Arbitres : MM. Siegrist (Saint-Imier) et Aebi (Trey-Payerne).

Après leur défaite en match amical contre Viège, les dirigeants locaux avaient quelque peu modifié leurs lignes, afin de donner à l'équipe un meilleur rendement. Certes, tout n'est pas encore au point, mais cela viendra certainement au cours de la saison. Muller, en particulier, fut en net progrès, alors que Reto Delnon n'est pas loin de sa forme. Suchoparek, le plus rapide des locaux, est un peu trop personnel, et Othmar Delnon, par sa distribution de jeu, a été à l'origine de plusieurs buts. L'équipe de Gstaad nous était inconnue quant à sa forme. Le Canadien Hayes fut le meilleur, mais donnons une mention spéciale au gardien Von Gumingen, qui sauva son équipe d'une défaite encore plus nette. Frutiger et Mullener se sont également fait remarquer.

Premier tiers-temps : D'emblée les locaux manifestent une certaine supériorité et le jeu se cantonne dans le camp de Gstaad. Il faudra attendre quelques minutes pour voir Suchoparek traverser toute la patinoire et marquer de façon splendide. A peine le changement de lignes est-il effectué que Muller, recevant le puck de Reto, inscrit le No 2.

Deuxième tiers-temps : Le jeu a quelque peu ralenti. Gstaad procède par de dangereuses contre-attaques, alors que de leur côté, les Chaux-de-Fonniers essaient de percer par tous les moyens la défense bernoise. Un joli mouvement de la deuxième ligne d'attaque amène Suchoparek devant la cage de Von Gumingen. Après un premier tir retenu par le gardien, le Chaux-de-Fonnier reprend le puck et tourne autour de la cage, pour marquer finalement le troisième but. Une judicieuse passe de Muller à Reto Delnon amène le puck à Othmar Delnon, qui n'a aucune peine à marquer. Frutiger, à la suite d'une contre-attaque, arrive seul devant Badertscher, et marque le premier but pour ses couleurs. Encouragés par ce succès, les Bernois assiègent la cage locale et Badertscher, gêné, ne peut parer un shot de Mullener. Vuille, quelques instants avant la fin de ce tiers, porte le score à 5 à 2 pour Chaux-de-Fonds.

Troisième tiers-temps : Cette dernière partie sera la plus belle. Les Chaux-de-Fonniers imposent leur jeu et nous assistons à de magnifiques mouvements. Muller, à la suite d'une descente en passes croisées avec Reto, inscrit le No 6. La pression des locaux s'accentue et le gardien de Gstaad nous montre d'excellentes qualités. Reto Delnon, puis Muller, portent le score à 8 à 2. Un penalty tiré par Othmar aboutit dans les filets, alors que Muller, encore une fois, termine ce feu d'artifice en marquant le dixième but. Contents de leur résultat, les locaux se relâchent quelque peu et Gstaad en profite pour marquer deux buts bien amenés, par Mullener et par Frutiger.

rds.

HOCKEY SUR GLACE

Davos en déplacement (mouvementé) à Milan

Le match dit amical joué samedi soir à Milan entre Milano-Inter et le Davos H.C. et gagné par les Italiens 13 à 7 (6-0, 5-4, 2-3) a eu une suite assez malheureuse puisque, aussitôt après le coup de sifflet final, l'avant italien Bronduardi et un défenseur davosien en sont venus aux mains, duel qui dégénéra ensuite en bataille générale entre les deux équipes, si bien que la police dut intervenir pour les séparer...

ROULIN RADIO

Toujours à l'affût du progrès

1922 : Un des premiers radios de la ville

1953 : Première réception et démonstration de la télévision suisse au centre de la ville, résultat qui bouleversa les théories, généralement admises en télévision.

LA RÉCEPTION DE LA TÉLÉVION SUISSE EST POSSIBLE A NEUCHATEL DANS DES CONDITIONS RELATIVEMENT BONNES SUIVANT LES QUARTIERS

ROULIN-RADIO se tient à votre disposition pour renseignements

TÉLÉVISION

Toutes les réparations, location, vente, échange de radios et téléviseurs
Facilités de paiement

Magasin spécialisé uniquement en Radio et Télévision

Un CADEAU toujours apprécié qui procurera le maximum de plaisir en vous créant une dépense minimum

Se trouve chez ED. HUGLI

HALLE MARAICHÈRE

CHAVANNES 23 NEUCHATEL

APÉRITIFS

		Impôt compris Verre en plus
Vermouth rouge « Dorona »	le litre	Fr. **2.50**
Vermouth rouge « Excelsior »	le litre	Fr. **2.80**
Vermouth rouge « Isa » vieux	le litre	Fr. **3.30**
Vermouth «Ferrero» Torino d'origine	le litre	Fr. **4.50**
Vermouth blanc extra « Dorona »	le litre	Fr. **3.—**
Malaga doux doré . . . depuis	le litre	Fr. **2.60**
Moscato garanti d'origine	le litre	Fr. **2.50**
Porto vieux rouge	le litre	Fr. **4.50**
Porto vieux blanc	le litre	Fr. **4.80**
Porto garanti dix ans	la bouteille	Fr. **4.50**

Appenzeller — Amer Picon — Bitter Dennler — Byrrh
Diablerets — Campari — Suze — Rossi — Dubonnet, etc.

LIQUEURS

Kirsch de Bâle et de Zoug, garanti naturel, 41°	le litre	Fr. **9.50**
Prune naturelle, 41°	le litre	Fr. **7.50**
Marc du Valais, très vieux, 41°	le litre	Fr. **5.20**
Marc de Dôle, 41°	le litre	Fr. **6.—**
Rhum vieux « Colonial », 41°	le litre	Fr. **8.—**
Rhum vieux « Jamaïque », 41°	le litre	Fr. **8.50**
Cognac 3 étoiles Bellac, 41°	la bout. 1/1	Fr. **9.—**
Cognac « Gonzalès », 41°	la bout. 1/1	Fr. **9.50**
Cognac fine champagne, 41°	la bout. 1/1	Fr. **10.50**

LIQUEURS DOUCES, CRÈMES

Quinze arômes différents
la grande bouteille Fr. **8.50** et **9.—**

VINS

		Impôt compris Verre en plus
Neuchâtel blanc 1952	le litre	Fr. **1.85**
Neuchâtel blanc 1951	la bouteille	Fr. **1.65**
Cressier Hôpital Pourtalès	la bouteille	Fr. **2.20**
Cressier 1952 E. Ruedin	la bouteille	Fr. **2.05**
Algérie vieux Sidi Chérif	le litre	Fr. **1.85**
Mâcon 1952	la bouteille	Fr. **2.20**
Beaujolais 1952	la bouteille	Fr. **2.30**
Fleurie 1950	la bouteille	Fr. **3.50**
Moulin-à-Vent vieux	la bouteille	Fr. **3.80**
Mercurey 1950	la bouteille	Fr. **3.80**
Château-Neuf-du-Pape (réserve)	la bouteille	Fr. **3.80**
Saint-Emilion 1947 (Bordeaux)	la bouteille	Fr. **3.80**
Médoc 1947 (Bordeaux)	la bouteille	Fr. **3.80**
Bourgogne vieux	le litre	Fr. **2.80**
MONALDO, pelure d'oignon (Espagne)	le litre	Fr. **1.80**
CHIANTI «Ancilotti» garanti d'origine, la fiasque	(2 litres)	Fr. **3.80**
ASTI Moscato	la bouteille	Fr. **3.30** + luxe

TOUS CES VINS SONT D'APPELLATION CONTROLÉE
Vu les prix extrêmement bon marché, aucune livraison à domicile

Voyez nos vitrines Chavannes 17 et 23

MEIER ALIMENTATION S.A.

Vos hors-d'œuvre

MAGASINS MEIER S. A.

Une carte suffit
et nous vous présenterons, sans engagement, un choix à domicile.
TAPIS BENOIT Maillefer 20
Téléphone 5 34 69 Facilités de paiement.

Sansilla gargarisme contre gorge enflammée

MEIER ALIMENTATION S.A.

GRAND CHOIX

de fruits secs en sachets
Raisins, pruneaux, abricots, dattes, pistaches, noisettes, amandes, figues, etc.
Tous ces articles avec les timbres d'escompte

MAGASINS MEIER S. A.

Parents,

des idées pour vos cadeaux de Noël : Chaussures de hockey et patins du Canada, junior, depuis

Fr. 37.50

protège - lame en caoutchouc, jambières et genouillères, gants, gants, protège-épaules, casques en cuir, cannes champion et C.C.M., skis de 1re marque, modèle « Vampire », type Champion du monde, fixations « Kandahar », bâtons en acier chromé, peaux « Trima », sacs de touriste, farts de skis : « Skisgliss », « Toko », « Skiwa », etc. Tricycles solides et légers, trottinettes 1re qualité à roulements à billes et frein, cyclorameurs, ballons de football, chaussures, jambières, genouillères, pèlerines cyclistes, gants forts pour cyclistes et motocyclistes, casques doublés de mouton, sacoches de voyage pour vélos. Canadiennes, et tout ce qui concerne le cycle, au prix le plus avantageux.

A. Grandjean
CYCLES-SPORTS
Saint-Honoré 2
NEUCHATEL
Tél. 5 15 62

Pour vos repas de fêtes

Vol-au-vent garnis
Pâtés froids
Ramequins
Vacherins glacés à la mandarine
Bombes glacées
Tourtes et bûches

chez **Walder**
Confiseur
Tél. 5 20 49
CROIX-DU-MARCHÉ - NEUCHATEL

Nous livrons le dimanche et le jour de Noël

A VENDRE tout de suite quelques véritables **TAPIS PERSANS** à l'état de neuf. KIRMAN, 185 × 280 cm., deux BACHTIAR, 220 × 320 cm., un AFGAN, meilleure qualité, 240 × 340 cm., un SERABENT, 215 × 310 cm., deux TABRIS, 250 × 350 cm., un KESHAN, 270 × 370 cm., un TABRIS, magnifique, avec dessins d'animaux, 230 × 320 cm., un magnifique tapis de salon KIRMAN, 300 × 400 cm., quelques petites pièces, environ 140 × 200 cm., ainsi que deux BERBÈRE clair, de première qualité, environ 200 × 300 cm.

Vente seulement au comptant.
Offres urgentes sous chiffres P 42649 à Publicitas, Neuchâtel.

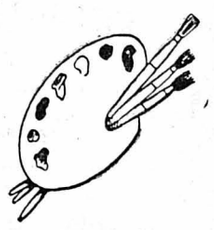

Pour la peinture artistique

COULEURS EN TUBES

Lefranc et Talens

PINCEAUX

Toiles - Cartons
Châssis - Cadres

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN ECLUSE 15

Bata

Cousu-trépointe

confortable et agréable à porter.

92929-49008
La chaussure racée pour messieurs, en Box brun, véritable cousu-trépointe. Semelle intermédiaire en cuir et la semelle cellocrêpe légère et durable.
Une chaussure qui répond aux plus hautes exigences.

28.90

Bata

NEUCHATEL : Faubourg du Lac 2

Biscômes

aux amandes
aux noisettes
au miel

Desserts fins

Bonbons au chocolat

Petits pâtés

Ramequins

Bûches de Noël

Tourtes - Glaces

Weber VALANGIN

Tél. 6 91 48

Prix de gros
Au prix de gros vous achetez le
SALAMI
à la pièce à la
BOUCHERIE
GUTMANN
1er-MARS

Pour du bon travail, une machine à écrire bien nettoyée et réglée

H. DRAPEL
Hôpital 2
4me étage (Lift)
Tél. 5 70 90
ancien chef d'atelier de la Maison A. Boss

GRAMOS DISQUES

Tous les disques et accessoires de gramophones aux meilleures conditions

Toutes les nouveautés

ACCORDÉONS MUSIQUE
JEANNERET
SEYON 28

Au Tonneau

Maurice Rey
Moulins 19
Tél. 5 24 17

A l'approche des fêtes

Pour vos repas ou vos cadeaux, afin que l'ambiance soit parfaite, offrez une liqueur du TONNEAU

Timbres escompte
Livraison à domicile

LES HÔTELIERS ET LES RESTAURATEURS

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS

Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent par l'IMPRIMERIE CENTRALE

1, Temple-Neuf, à Neuchâtel

PLACE PURRY

Tous les jours grand choix de
SAPINS DE NOËL
rouges et blancs. Belle darre pour décorations, ainsi qu'une quantité de houx. Se recommande : Marcel Leuba, tél. 5 15 55.

Exceptionnel

A vendre pour cause de double emploi un
RADIO NEUF
avec garantie. Valeur 440 fr., cédé 240 fr.
Offres sous chiffres H. M. 589 au bureau de la Feuille d'avis.

Stauffer
Horloger de précision
répare bien
Atelier et magasin
St-Honoré 12
Tél. 5 28 69
NEUCHATEL

Si, du jus de raisin [nous buvons
Tous nous aiderons [aux vignerons

A vendre un
potager à bois
un trou, émaillé gris bleu, 100 fr. Tél. 8 22 40.

MEIER ALIMENTATION S.A.

VOS CAFÉS

MAGASINS MEIER S. A.

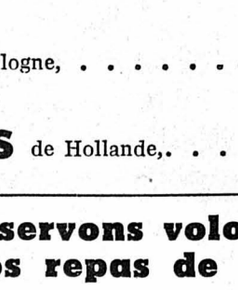

GRAND CHOIX

BEGUIN & PERRIN **à la Ménagère** NEUCHATEL

La femme qui désire être bien corsetée porte le

corset

P. M.
bandagiste

Reber

bandagiste
Saint-Maurice 7
NEUCHATEL

Gaines

élastiques de première qualité

Au Friand

Place de l'Hôtel-de-Ville

Ouvert sans interruption de 7 h. 30 à 18 h. 30

CHRISTMAS PUDDING

Grand choix de chocolats et biscuits
Marrons glacés
Pâtes de fruits

Timbres escompte neuchâtelois et jurassien

Aussi fraîches ! Aussi avantageuses !

que celles servies dans les petits restaurants au bord de la mer,

les fameuses soles des Halles

au beurre noisette.

Aujourd'hui, en réclame, une belle grosse pièce Fr. 2.40.

Pour les fêtes sur chaque table

Notre **VOLAILLE** de 1er choix

La volaille est avant tout un article de confiance. En vous servant à Migros, vous aurez la certitude d'être **bien servis** et toujours à des **prix avantageux.**

Dindes de Yougoslavie, sans intestins	le ½ kg.	**3.50**
Dindons de Yougoslavie, sans intestins	le ½ kg.	**3.25**
Oies de Pologne,	le ½ kg.	**3.25**
Canards de Hollande,	le ½ kg.	**3.—**
Poulardes de Hollande, prêtes à frire	le ½ kg.	**4.75**
Poules du Danemark, prêtes à bouillir	le ½ kg.	**3.25**
Poulets du Danemark, prêts à frire	le ½ kg.	**4.25**
Poulets « Randers » du Danemark, sans intestins	le ½ kg.	**3.65**

Nous réservons volontiers vos commandes pour vos repas de Noël et de Nouvel-An

MIGROS Société coopérative

Weißenburger

Eau minérale et de table
saine, rafraîchissante, ne refroidissant pas

* * *

Nous remercions

nos clients pour la fidélité qu'ils nous ont témoignée durant l'année écoulée et nous leur souhaitons, ainsi qu'à tous les lecteurs, de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 1954

Weissenburg Mineralthermen S. A., Thoune

* * *

COUVET

HÔTEL DE L'AIGLE

« La petite maison des grands gourmets » vous présente ses compliments, son menu de

RÉVEILLON

et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

J. AEBY, chef de cuisine

Tél. 9 21 32

MENU du **SOUPER-DANSANT** du 31 décembre 1953

RÉVEILLON de **Saint-Sylvestre** 1953-1954 dès 20 h. 30

Les Truites lustrées à la Gelée

Les Garnitures et la Mayonnaise

La Tassette de Consommé au Sherry

Les Croustades de Foie Gras du Périgord

Le succulent Poulet de Bresse à la Broche
Les Pommes Mignonnettes
La Salade

Les Mandarines givrées « Bonne-Année »

Les Petits Fours

Menu, entrée et cotillons compris Fr. 17.— par personne

Réservation des tables jusqu'au lundi 28 décembre 1953

Le nombre de places est limité

«Le quintette Jean Alex»

saura agrémenter ces festivités de Nouvel-An

Pour les fêtes de fin d'année

l'Imprimerie Centrale S. A.

Temple-Neuf 1 - NEUCHATEL

a créé pour vous l'occasion d'offrir un cadeau utile en toutes circonstances et qui sera toujours le bienvenu. Achetez dès aujourd'hui, au bureau de l'imprimerie, notre

BON de Fr. 10.-

donnant droit à 100 CARTES DE VISITE et à 50 ENVELOPPES ASSORTIES au choix de l'heureux bénéficiaire de ce BON

Une bonne permanente
Une jolie coiffure
Une teinture naturelle

au salon Gschwind

Terreaux 2 - Tél. 5 30 75

R. KESSLER AUTO-MOTO-ECOLE

NEUCHÂTEL · ORANGERIE 4 · TÉL. 5.44.42

Donnez votre linge à laver au

SALON - LAVOIR *Le Muguet* S.A.

NEUCHATEL

Prébarreau 1 — 5 42 08

Service rapide dans les quatre jours

Pour la création de votre prochaine coiffure

NOS PERMANENTES
Perma - Tiéda - Oréol
Jamal - Zotos - Crème, etc.
(avec garantie)
Coupes par spécialistes

Consultez

Coiffure «ROGER»

Moulin Neuf - Tél. 5 29 82

Pour vous monsieur

Service soigné et soins attentifs de vos cheveux
Massages, frictions et shampooings du Dr Gill's contre les pellicules

---

MÉCONTENT de votre RADIO !

Téléphonez au 5 54 93

REOS

Grands-Pins 5

(Seulement la réparation)

Le plus beau cadeau que vous puissiez faire à Madame

UNE **permanente** au

SALON DE COIFFURE GŒBEL

C'est un travail soigné

Croix-du-Marché-Trésor 1
Tél. 5 21 83

Compagnie des Cordonniers et Tanneurs

Les communiers de Neuchâtel, domiciliés en ville, qui, remplissant les conditions requises, désirent se faire recevoir membres de cette honorable corporation, doivent s'inscrire jusqu'au lundi 28 décembre 1953, à 17 heures, au bureau du secrétaire de la Compagnie, Me Jacques Wavre, notaire, Palais Rougemont.

ALLÔ 56898

Dans le froid, n'oubliez pas les petits oiseaux et pensez au PETIT TAXI CHAUFFÉ

MEIER ALIMENTATION S.A.

Fr. 1.90

la boîte d'ananas 10 tranches

MAGASINS MEIER S. A.

TRADUCTIONS

de l'allemand en français et vice versa sont entreprises par traducteur routiné et compétent. Adresser offres écrites à T. W. 667 au bureau de la Feuille d'avis.

CARROSSERIE NOUVELLE

OUVRIERS SPECIALISES

15, RUE DE NEUCHATEL — PESEUX —

AUTO-ÉCOLE «Peugeot» 203

Enseignement pratique et théorique

ROGER TERREAUX

NEUCHATEL — Chemin des Valangines 9
Tél. 5 61 96

AVIS de la Compagnie des marchands

Les communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription communale, inscrits au registre du commerce, faisant du commerce leur occupation habituelle et ayant dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouverts et qui désireraient se faire recevoir membres actifs de la Compagnie des marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette compagnie, M. Claude Bonhôte, Banque Bonhôte et Co, rue Purry 1, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le comité de la Compagnie avant la prochaine assemblée du jour des Rois. Faute par eux de se conformer au présent avis, leur demande ne pourrait être prise en considération dans la dite assemblée.

PRÊTS

de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discrétion garantie.

Service de Prêts S. A. Lausanne
Lucinges 16 (Rumine)
Tél. 22 52 77

Revisions-Autos

à prix juste et de confiance. Garage, Neuchâtel 27, Peseux.

MESDAMES !

A l'occasion des fêtes et à titre gracieux la parfumerie

chez Madeleine

Sous l'Hôtel Touring
Tél. 5 66 64

vous offre un nettoyage de peau pour tout achat de **Fr. 20.—** *du 18 au 31 décembre.*

Un bon vous sera remis valable du 15 au 31 janvier

CINÉMA **Théâtre**
Tél. 5 21 62

DÈS CE SOIR à 20 h. 30
ET POUR 3 JOURS SEULEMENT

UN FILM CAPTIVANT ET PASSIONNANT

FUITE DANS LA NUIT

ET UN DEUXIÈME FILM

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique

André WESSNER, Liserons 9 - Tél. 5 46 89

TAPIS

Meubles rembourrés

Dépoussiérage, le m² Fr. 1.50
Nettoyage (shampooing) le m² Fr. 3.50/4.—
Tapis cloués nettoyés sur place
Service à domicile. Tél. 5 31 83

NETTOYAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE **mode** STOPPAGE, PLISSÉS IMPERMÉABILISATION

NEUCHATEL : Sous l'Hôtel du Lac · USINE : Monruz - Tél. 5 31 83

Joyeux départ pour les 2000...

Chaque week-end, nous partons joyeux pour le chalet, là-haut, en pleine neige... Ah ! si, comme nous, vous aviez votre 1100 !

Si vous saviez comme nous nous y installons douillettement, même à cinq, même à cinq et demi quand le petit nous accompagne. Et nous partons, mieux, nous volons... En toute sécurité, parce que notre 1100 défie les routes bombées, mouillées, enneigées. En toute confiance aussi, car les accélérations précieuses de son moteur infatigable nous permettent de parer à toutes les surprises d'un trafic toujours plus touffu et nous ont maintes fois tirés d'un mauvais pas : pensez qu'en 3me, nous touchons le 90...

Et croyez que nous ne regrettons pas d'avoir 4 vitesses. C'est indispensable, surtout pour manœuvrer sur la neige, quand il faut conduire en souplesse, à un cheveu près...

Tout cela dans un silence reposant, dans la douce chaleur d'un air constamment renouvelé et avec cette visibilité de belvédère qui remplit nos yeux de beaux paysages.

Et nos 4 portes avec leurs 4 glaces descendantes ! quel agrément de pouvoir entrer et sortir facilement, sous la pluie par exemple, et comme nous sommes heureux de ne pas avoir cette sensation d'étouffement, d'étriquement, que l'on éprouve sans elles.

Pour 8 litres aux 100, nous ne saurions souhaiter joies plus complètes.

„1100"

6/36 cv
depuis Fr. **6950.—**
avec chauffage et dégivreur
Conditions de crédit avantageuses

FIAT

Les 4 modèles de la gamme FIAT, 500, 1100, 1400 et 1900 ont en commun leur solidité légendaire, leur vivacité, leur silence, leur sobriété. Ils ont tous 4 vitesses, un chauffage-dégivrage efficace, le refroidissement à circulation d'eau.

Avec toutes les FIAT, vous allez loin et longtemps.

SERVICE PARTOUT EN SUISSE ET A L'ÉTRANGER

Neuchâtel : **P. GIRARDIER**, Garage Hirondelle. Tél. 5 31 90
Les Ponts-de-Martel : Garage Montandon ● **La Chaux-de-Fonds :** Garage de l'Ouest, M. Gentil ● **Couvet :** Garage Vanello ● **Dombresson :** Garage Schwab ● **Les Breuleux :** Garage Chapatte frères

LA VIE NATIONALE

Un « Convair » belge fait un atterrissage forcé près de l'aérodrome de Kloten

Un mort et plusieurs blessés

KLOTEN, 20. — La direction de l'aéroport de Kloten communique :

L'appareil « Convair » de la compagnie belge Sabena, ayant 40 passagers et 5 membres d'équipage à bord, assurant le service régulier Bruxelles-Zurich, a fait un atterrissage forcé samedi à 18 h. 55, au nord l'Oberglatt, à environ 1 km. et demi du début de la piste d'arrivée où il devait se poser. Sept passagers et trois membres de l'équipage ont été blessés et transportés à l'hôpital de district de Bulach et à l'hôpital cantonal de Zurich. Un bébé de trois mois est décédé après son arrivée à la clinique infantile de Zurich. Les autres passagers ont été amenés en autocar à l'aéroport et de là transportés à Zurich après avoir reçu les soins médicaux nécessaires.

L'appareil a été sérieusement endommagé, l'aile gauche ayant été arrachée.

D'après quelques passagers, il semble que le pilote se soit trompé sur son altitude et, alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Kloten, tandis qu'il volait trop bas, l'aile gauche de l'appareil aurait heurté des sapins et aurait été arrachée. L'avion serait alors tombé d'une hauteur de 20 mètres environ.

Le pilote et l'opérateur radio auraient chacun une jambe fracturée, tandis que les autres blessés ne seraient que légèrement atteints.

Des précisions sur l'accident

KLOTEN, 20. — On apprend encore ce qui suit au sujet de l'accident d'avion survenu aux abords de l'aérodrome de Kloten :

Au moment où le « Convair » de la Sabena s'apprêtait à atterrir, la liaison radiophonique fut interrompue. On devait apprendre peu après qu'il était tombé. Il semble que l'appareil volait déjà si bas près d'Oberglatt, à environ 1 km. et demi de l'aérodrome, qu'il heurta un peuplier. L'arbre se brisa et une aile et une partie du gouvernail de profondeur de l'avion furent arrachées.

Le « Convair » vira de 90 degrés et s'abattit 50 mètres plus loin. Ses occupants furent jetés les uns sur les autres, les portières furent arrachées et les glaces des hublots volèrent en éclats. Quelques passagers réussirent à sortir de la carlingue, mais plusieurs autres restèrent emprisonnés dans l'épave et il fallut l'intervention des pompiers de l'aérodrome pour les délivrer. Par miracle, l'avion ne prit pas feu et c'est probablement à cela qu'on doit de ne pas déplorer plus d'un mort.

Les passagers blessés ont des fractures aux bras et aux jambes, des blessures dans le dos, des contusions et des coupures. Quelques passagers se trouvent à l'hôpital de Bulach et sept à l'hôpital cantonal de Zurich.

L'enquête se poursuit

DIELSDORF, 21. — Le juge d'instruction du district de Dielsdorf communique :

L'enquête au sujet de l'accident d'avion de la compagnie aérienne « Sabena », près d'Oberglatt, est menée par l'Office fédéral de l'air, avec le concours de la préfecture de Dielsdorf.

Des organes de l'Office de l'air belge et de la compagnie « Sabena » sont arrivés dimanche à Zurich, pour participer à l'enquête.

Les blessés suivants se trouvent encore à l'hôpital de Bulach et à l'hôpital cantonal de Zurich : Mme O. Kamil (Egypte), M. E. Müller (Suisse), Mme S. van Vliet (Belgique), M. A. Eisen (Israël), Mme Rita Bousse (Belgique) ; le capitaine pilote Doncq, le premier officier Uyttebroeck, le radiotélégraphiste Monami, l'hôtesse de l'air Bourdouxke.

Ces personnes, qui ne sont pas grièvement blessées, sont hors de danger. La petite fille décédée peu après son hospitalisation porte le nom de Delsaux.

L'instruction militaire en 1954

BERNE, 19. — Le département militaire fédéral communique au sujet de l'instruction militaire en 1954 :

Ecoles de recrues

Les troupes d'aviation et de défense contre avions commencent l'instruction au radar en 1954.

L'instruction des recrues automobilistes, motocyclistes et du train du service de santé ne se fait plus en deux étapes. le service de santé organise des écoles de recrues de transport sanitaires de 118 jours parallèlement aux écoles de sous-officiers et de recrues sanitaires.

Cours de répétition

Le cycle des manœuvres, qui a débuté en 1953, se poursuit en 1954. Des manœuvres sont prévues dans les cours de répétition suivants : 1er corps d'armée, du 22 mars au 10 avril ; 3me division et brigade de montagne 10 ; 2me corps d'armée, du 27 septembre au 16 octobre ; 4me division et brigade légère 2 ; 3me corps d'armée, du 18 octobre au 6 novembre : 6me division et brigade légère 3.

Des troupes de landwehr des unités d'armée, des troupes de corps d'armée, de l'aviation et des troupes d'armée seront aussi appelées à ces cours de répétition et participront aux manœuvres.

Auront lieu des cours de répétition alpins d'hiver, pour les 2me, 5me, 7me et 9me divisions, les brigades de montagne 10 et 11 ; d'été, pour les 1re, 3me, 4me, 6me et 8me divisions, la brigade de montagne 12.

Les sections de canons d'infanterie de 99 bataillons d'infanterie de l'élite accomplissent leur cours de répétition dans des cours d'instruction de défense antichars; au terme de ceux-ci, les 33 nouvelles compagnies antichars des régiments d'infanterie d'élite seront constituées.

Les cadres et la troupe des 4 nouveaux groupes de chars légers feront un cours d'instruction de 6 semaines.

Cours des brigades frontière, de forteresse et de réduit

Les brigades frontière 3, 5, 7, 12, la brigade de forteresse 13 et la brigade de réduit 21 ont organisé des cours d'officiers en 1953. Ces brigades feront en 1954 un cours de complément de deux semaines.

Les brigades frontière 2, 4, 9, la brigade de forteresse 10 et la brigade de réduit 24 organisent en 1954 des cours d'officiers. Un cours de complément est prévu en 1955 pour ces brigades.

Gardes locales

La moitié des gardes locales a accompli un cours de complément de trois jours en 1953. L'autre moitié sera convoquée en 1954.

Le Touring-Club suisse se rallie à un compromis pour l'eau d'Ems

GENÈVE, 21. — Le conseil d'administration du Touring-club suisse a adopté samedi à l'unanimité la résolution que voici :

« Le conseil d'administration du Touring-club suisse s'oppose à toute nouvelle prolongation du mélange général des carburants indigènes à l'essence importée. Il se rallie, en revanche, à la proposition de compromis de grever le prix de l'essence, pour une durée déterminée, de quatre millions de francs au maximum par an, afin de faciliter l'écoulement à d'autres fins de l'alcool produit par les usines existantes de carburant national. Il prend note que cette proposition de compromis n'est valable qu'en tant que les charges fiscales fédérales sur l'essence et les véhicules à moteur ne seront pas augmentées. »

Concernant le trafic routier, la résolution suivante a été adoptée :

Le conseil d'administration du T.C.S. se prononce en faveur de la construction de véritables autoroutes. En établissant le réseau de telles voies, il y aura lieu d'assurer une liaison entre Genève et le lac de Constance, le raccordement avec les autoroutes étrangères et l'accès aux principales régions touristiques. Les frais de construction doivent être considérés comme des investissements de capitaux dont l'amortissement et les intérêts devront être largement couverts par des contributions de la Confédération.

Cette solution ne pourra être réalisée qu'à la condition que la Confédération mette à la disposition des cantons, de façon durable, la moitié du produit des droits de douane sur les carburants pour couvrir les frais routiers déterminés. Vu l'urgence de l'aménagement du réseau routier suisse, très en retard sur les réseaux étrangers, les dispositions constitutionnelles à ce sujet devront faire l'objet d'une votation populaire distincte de celle concernant une nouvelle réforme des finances fédérales dont la réalisation risque de tarder quelques années.

La benzine est libre

BERNE, 21. — Par disposition du contrôle fédéral des prix, la benzine éthylée, l'essence pure et les mélanges de benzine sont libérés du contrôle des prix. Les dispositions demeurées en vigueur jusqu'ici concernant les prix maximums de la benzine éthylée, de l'essence pure et des mélanges de benzine sont abrogés dès le 19 décembre 1953.

Il en est de même pour le pétrole lampant, les carburants pour tracteurs et l'huile Diesel.

★ Le budget de la commune de Thoune pour 1954 a été repoussé par 3442 voix contre 1343. Il était combattu par les socialistes, mais les partis bourgeois en avaient recommandé l'adoption.

La situation du ravitaillement en électricité

ZURICH, 19. — La sécheresse de ces dernières semaines a eu pour conséquence de faire baisser de moitié le niveau des eaux de nos rivières. La production d'électricité des usines électriques de rivières a diminué dans la même proportion, couvrant encore les 43 % de la consommation d'électricité dans le pays. Les usines alimentées par des lacs d'accumulation sont de plus en plus mises à contribution. Ces dernières couvrent actuellement environ les 42 % de la consommation.

Pour remédier à la situation, les usines électriques ont érigé des usines d'énergie thermique et conclu des contrats avec des pays voisins pour assurer l'échange d'énergie excédentaire d'été contre de l'énergie d'hiver. Malgré tout, les réserves sont déjà fortement entamées. A la mi-décembre, les lacs d'accumulation étaient remplis jusqu'à 67 % en moyenne. En Suisse occidentale, ils n'étaient remplis qu'aux 52 %.

En octobre 1953, la consommation d'électricité en Suisse était de 3 % plus élevée que l'année précédente.

Pénurie d'énergie électrique en pays fribourgeois

Les Entreprises électriques fribourgeoises déclarent que la consommation d'énergie électrique ne cesse de croître et l'apport hydraulique de diminuer. Il ne correspond plus qu'au dixième de la consommation normale.

Par l'intermédiaire des autres usines suisses et par l'énergie en provenance d'Italie, de France et même de Belgique, il est possible présentement de donner satisfaction à la clientèle des E. E. F. L'énergie thermique est fournie par le Diesel de la Maigrauge, à Fribourg, et de mêmes moteurs fonctionnent aussi à la Chaux-de-Fonds et à Genève. Ces « ersatz » ont pour effet de freiner la baisse des lacs de la Gruyère et de Montsalvens.

Depuis plus de cinquante ans, la Sarine n'a pas eu un cours si bas qu'actuellement.

★ Les électeurs du canton de Soleure se sont rendus aux urnes dimanche pour se prononcer au sujet de deux projets cantonaux. Les deux projets ont été acceptés, à savoir celui ayant trait à un crédit pour la construction d'un nouveau bâtiment de la Bibliothèque centrale, par 8675 voix contre 8027, et celui concernant l'allocation de vie chère aux pensionnés de l'Etat pour les années 1954-1955, par 9185 voix contre 7503.

Quintes de toux :
SIROP FAMEL

L'élection de M. Streuli est loin d'être assurée

Le parti chrétien-social du canton de Zurich présente un candidat pour la succession de M. Weber

Il s'agit du conseiller national Duft que le groupe conservateur devrait « patronner » devant l'Assemblée fédérale

ZURICH, 20. — Le comité du parti chrétien social du canton de Zurich a examiné avec attention la situation créée par la démission de M. Weber, conseiller fédéral.

Il est unanime à penser que le droit traditionnel du canton de Zurich au siège rendu ainsi vacant doit être respecté.

Il pense aussi que le parti conservateur catholique suisse est plus fondé à revendiquer un troisième siège au Conseil fédéral que le parti radical un quatrième.

Il a décidé en conséquence à l'unanimité de recommander instamment au groupe catholique-conservateur de l'Assemblée fédérale de présenter sa propre candidature et lui propose de porter son choix sur M. Emile Duft, conseiller national, président du parti chrétien social zuricois, qui est particulièrement qualifié pour prendre la succession de M. Weber.

La carrière de M. Duft

M. Duft est né le 25 octobre 1895 à Flawil (Saint-Gall). Il est le fils d'un fonctionnaire.

Après avoir fait un apprentissage de banque, il a suivi les cours de la Haute école de commerce de Saint-Gall, travaillé quelque temps dans diverses entreprises, puis fait des études universitaires à Londres, à Berne et à Zurich. Il est docteur ès sciences économiques.

Son activité professionnelle l'a conduit dans la plupart des pays d'Europe et l'a mis en étroit contact avec les questions économiques de l'après-guerre.

Il dirige une importante banque privée de Zurich, dont il est cofondateur.

Président du parti chrétien-social zuricois depuis 1945, il est député au Conseil national depuis 1947. Il est membre de plusieurs commissions parlementaires.

M. Streuli sera-t-il l'élu des... socialistes ?

Comme nous l'avons déjà relevé samedi, M. Streuli, candidat du parti radical suisse au poste laissé vacant par la démission du conseiller fédéral socialiste Weber, est loin de remporter tous les suffrages. On lui reproche surtout d'être centralisateur et fervent partisan de l'impôt fédéral direct, c'est-à-dire d'une conception politico-économique contraire aux vœux de la majorité du peuple suisse.

Il paraîtrait, à en croire certains milieux, que le parti socialiste, à la suite d'une « entente » avec les radicaux zuricois, aurait accepté de voter en faveur de M. Streuli. En compensation, le parti socialiste aurait reçu l'assurance de pouvoir désigner à Zurich le successeur de M. Streuli à la tête du département des finances du plus grand canton suisse. Ce marchandage peu édifiant est-il du domaine de la réalité ? On n'en sait rien.

Mais quoi qu'il en soit, la gauche se révèle nettement favorable au candidat radical. Nous n'en voudrons pour preuve qu'un article paru dans la « Sentinelle » de samedi. Cet article relève qu'au cas improbable d'ailleurs où les groupes bourgeois se disperseraient sur plusieurs noms, « c'est le groupe socialiste qui deviendrait arbitre de la situation, et c'est probablement lui qui assurerait l'élection du candidat radical zuricois, devenu bien sympathique depuis que les conservateurs font la fine bouche ».

La conclusion se tire d'elle-même. Comme l'écrit la « Liberté », le journal conservateur fribourgeois, qui confirme que la candidature Streuli a été froidement accueillie au groupe conservateur, « M. Streuli ne sera le candidat ni des conservateurs ni d'une entente des partis bourgeois. Il entrera au Conseil fédéral comme l'élu des radicaux et des socialistes et y fera une politique qui ne différera guère de celle de M. Max Weber. Etait-ce la peine, dès lors, d'ameuter le pays contre le projet financier du Conseil fédéral au nom du fédéralisme, de battre des mains au départ de M. Weber, comme le fit un journal radical romand, de parler de meilleure cohésion de la majorité, pour se rallier ensuite « à l'unanimité » à la candidature la moins fédéraliste et qui parait être un succès de ces gauches que l'on nous présentait comme les grands vaincus du 6 décembre ? »

L'Association américaine des importateurs de montres répond aux accusations lancées par le « New-York Times »

Du correspondant de l'agence télégraphique suisse à New-York :

L'article publié par le « New-York Times » relatif à l'action entreprise par le Département de justice des Etats-Unis à l'égard du « Cartel de l'horlogerie suisse » que l'on soupçonne de violer la loi antitrust, a causé un étonnement pénible parmi les importateurs de montres aux Etats-Unis. Cet article est incomplet et inexact. Aussi a-t-il incité l'Association des importateurs de montres à faire la déclaration suivante :

Des accusations non fondées

« Des milieux intéressés à la suppression des importations de montres suisses font répandre des demi-vérités et lancent des accusations et des affirmations non fondées. L'action du Département de la justice en est encore au stade de l'enquête préliminaire, c'est-à-dire que le Département examine les documents qu'il a réclamés, concernant les contrats de vente, les restrictions à l'importation, les limitations à la production, etc. Il n'y a pas encore eu d'interrogatoires personnels.

» L'incertitude plane sur l'origine de cette action, que l'on qualifie de très malheureuse dans les milieux des importateurs de montres. On est convaincu dans ces milieux qu'il n'y a aucune violation de la loi antitrust et que les dispositions légales sont respectées. On craint toutefois qu'il y ait une espèce de collusion entre cette action et les audiences de la commission des douanes qui s'ouvriront le 9 février 1954 et porteront sur une majoration éventuelle du droit de douane frappant les montres étrangères. Il y a danger que les allégations du « New-York Times » influencent défavorablement non seulement la décision de la commission des douanes, mais aussi l'administration et le Congrès.

» Pour ce qui est du département de la justice et de l'allégation que la Suisse contrôle l'industrie horlogère dans le monde entier, par diverses prescriptions de caractère restrictif, il sied de relever, dit-on dans les milieux suisses et parmi les importateurs américains, que la Fédération horlogère suisse ne représente aucunement un cartel à caractère de monopole. Elle a au contraire favorisé l'industrie horlogère américaine par la livraison de pierres pour les montres américaines et de pièces que les manufactures américaines ne peuvent fabriquer elles-mêmes, pièces qui sont fort en vogue aux Etats-Unis. A titre d'exemple on peut citer celui du remontage automatique.

Un danger imaginaire

» Les importateurs de montres suisses jugent particulièrement déplacé et inexact l'argument patriotique mis en avant par les fabricants américains, à savoir le danger que représente pour la défense nationale le fait que « l'industrie horlogère américaine, qui serait en train de mourir, ne pourrait pas fournir assez d'horlogers qualifiés pour la fabrication de certains instruments ». En fait, des milliers d'horlogers affectés au réglage des montres importées sont parfaitement qualifiés à cet effet. De plus, les grandes fabriques américaines outillées pour la production des machines à calculer électroniques les plus modernes et les instruments de précision les plus récents, disposent d'un nombre suffisant d'ouvriers pour pouvoir les mettre, le cas échéant, au service de la défense nationale. »

L'opinion des milieux horlogers suisses

De l'avis des milieux compétents de l'horlogerie suisse, les indications ci-dessus correspondent mieux à la réalité que les renseignements publiés par le « New-York Times ». Il convient de ne pas oublier que l'enquête, déjà annoncée à fin septembre par le Département de la justice des Etats-Unis, n'avait pas trouvé d'écho dans la presse américaine. Il apparaît certain que les ennemis américains des exportations horlogères en provenance de la Suisse, en premier lieu les manufactures américaines d'horlogerie, viennent de reprendre les vagues accusations et les faits contestables avancés à ce moment-là pour relancer une campagne de presse destinée à créer une ambiance défavorable à la Suisse. La méfiance que l'on veut ainsi provoquer devrait créer un climat néfaste aux discussions en cours dans le sein de la commission Randall, dont les tendances libérales sont connues, et surtout aux délibérations de la commission des tarifs qui commencera ses travaux le 9 février prochain, travaux qui porteront sur un relèvement éventuel des droits de douane américains sur les produits horlogers suisses.

Dans d'autres circonstances, ajoute-t-on, de telles manœuvres seraient simplement ridicules. Mais ici, où il s'agit des relations commerciales normales entre les Etats-Unis et la Suisse, elles deviennent plus que condamnables.

Le duel « juge Bernoud - Léon Nicole » sur le terme d'« énergumène » va se poursuivre

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Placée devant la nécessité de ne pas dépouiller de son sens nettement injurieux, pour tout le monde, du mot « énergumène » appliqué également à un magistrat, la Cour de justice genevoise, après trois semaines de méditation, a décidé, samedi matin, de condamner M. Léon Nicole à trois jours de prison. En outre, ayant mis ainsi à néant le jugement du tribunal de police qui n'avait condamné l'ancien leader communiste qu'à une peine d'amende pour avoir qualifié en termes trop vifs le juge Bernoud, mais l'avait acquitté en ce qui touche l'épithète d'« énergumène » qu'il avait aussi utilisée, la Cour genevoise a ajouté à la peine des trois jours d'emprisonnement, le paiement de 500 francs de dommages-intérêts, d'émoluments de justice s'élevant à 150 francs et l'insertion du jugement dans la « Voix du Travail », le journal de Léon Nicolle, ceci dans les quinze jours.

Mais le défenseur du vieux leader du parti du travail n'entend nullement rester sur cette défaite. Il va recourir en cassation au Tribunal fédéral.

Ed. B.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE DE TÉHÉRAN

M. Mossadegh a présenté son ultime défense

L'ex-premier ministre s'est livré à une violente attaque contre la Grande-Bretagne

TÉHÉRAN, 20 (A.F.P.) — M. Mossadegh a prononcé samedi les dernières paroles de sa défense. Celles-ci peuvent être considérées comme son testament politique.

« Le seul crime que j'ai commis, a-t-il notamment déclaré, est d'avoir nationalisé les pétroles. J'ai lutté contre le plus grand empire du monde. Je l'ai combattu à la Haye, à l'O.N.U. J'ai également lutté contre la plus grande entreprise d'espionnage du monde et je l'ai chassée entièrement du pays. Mais ces gens, battus par moi, veulent montrer aux peuples d'Orient ce qu'ils réservent à l'homme qui ose les braver. Le procureur a eu l'honneur d'amener sur ce banc « comme accusé No 1 », « l'ennemi No 1 » de l'Angleterre. Il attend l'arrivée des Anglais, l'ouverture de leur ambassade, le retour de l'« Anglo-Iranian Oil Company » ou d'une autre compagnie similaire, et il aura sa récompense. Ce tribunal n'a pas d'autre raison d'être que de m'humilier devant le monde entier. Mais c'est un honneur pour moi d'être humilié pour la patrie, et innocent, d'être condamné. »

« J'ai voulu, a poursuivi l'ancien président du conseil, maintenir la neutralité de l'Iran entre les deux blocs occidental et oriental afin de ne fournir ni à l'un ni à l'autre l'occasion de détruire notre pays. »

Après avoir ajouté : « Les Anglais reviennent et l'ambassade de Grande-Bretagne continuera à faire les gouvernements comme par le passé », l'ancien premier ministre a conclu : « Hommes et femmes d'Iran, poursuivez notre mouvement national jusqu'à la victoire prochaine, il est sacré ; Dieu nous aidera. »

Le jugement renvoyé à aujourd'hui

TÉHÉRAN, 20 (A.F.P.) — La dernière audience du procès Mossadegh, qui était prévue pour dimanche après-midi, a été ajournée à lundi matin.

Dissolution du parlement

TÉHÉRAN, 20 (Reuter). — Le gouvernement persan a annoncé samedi matin la dissolution de la Chambre et du Sénat en vue de leur renouvellement.

Les élections commenceront immédiatement. Elles doivent permettre au gouvernement du général Zahedi, constitué l'été dernier après le renversement de M. Mossadegh, de s'assurer un appui parlementaire normal et conforme à la constitution.

Le premier ministre restera au pouvoir pendant leur déroulement.

La reine Elizabeth fait route vers la Nouvelle-Zélande

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

NUKUALOFA, 20 (Reuter). — La reine Elizabeth II d'Angleterre et le duc d'Edimbourg ont quitté l'île de Tongatabou, de l'archipel des Amis, en Polynésie, à bord du « Gothic » pour se rendre en Nouvelle-Zélande.

La reine Salote était descendue au port pour les saluer.

GRÈVE SUR LES AÉRODROMES FRANÇAIS

PARIS, 20 (A.F.P.) — Une grève du personnel de la sécurité aérienne a commencé samedi sur l'ensemble du territoire français.

Au comité d'action, on considère dimanche que le trafic a été pratiquement nul durant la nuit. Les plus grands aérodromes français — Orly, le Bourget, Nice, Bordeaux et Lyon — étaient samedi soir interdits à la circulation. Le balisage des pistes, maintenu samedi, fut supprimé dans la nuit.

Le comité d'action de la grève, abordant le problème des revendications de salaires qui est à l'origine de ce mouvement, affirme que les salaires du personnel — variant en moyenne de 23,000 francs français à 50,000 francs français, sont inférieurs à tous ceux pratiqués dans les autres pays. Il cite comme exemple le cas d'une dactylo des services aériens suisses qui gagne 470 fr. suisses (soit près de 40,000 fr. français) et un contrôleur qui reçoit 950 fr. suisses (soit 80,000 fr. français environ).

Le mouvement n'a pas été partout suivi

PARIS, 20 (A.F.P.) — Le mouvement de grève déclenché par le personnel de la sécurité aérienne, mouvement qui a affecté assez sérieusement le trafic dans la région parisienne, n'a pas été partout suivi. C'est ainsi que l'aérodrome de Strasbourg-Entzheim et l'aéroport international de Bâle-Mulhouse n'ont pas été touchés et que le trafic à l'aérodrome de Marseille-Marignane a été presque normal. En revanche, à l'aéroport de Nice, plusieurs appareils d'Air-France et de compagnies étrangères ont dû décoller ou atterrir par leurs propres moyens.

Cinq bandits s'évadent d'une prison américaine

en emmenant deux jeunes femmes comme otages

JACKSON (Michigan), 20 (A.F.P.) — Cinq bandits se sont échappés, samedi soir, de la prison américaine de Jackson. Ils ont emmené deux otages : une infirmière de 31 ans et une jeune femme de 28 ans.

Les prisonniers avaient réussi à pénétrer dans un égout, dont ils avaient coupé la grille ; c'est par là qu'ils ont pris la fuite. Ils ont volé une voiture, y ont fait entrer leurs deux captives, et sont partis dans une course folle sur la grand-route qui mène à l'Etat d'Indiana.

Les captives relâchées

DÉTROIT (Michigan), 20 (A.F.P.) — Les cinq bandits ont abandonné leur voiture près de Détroit et ont libéré les deux femmes qu'ils n'avaient pas molestées. On ignore la raison pour laquelle ils ont abandonné la voiture qui semble en bon état.

D'autre part, huit détenus qui avaient participé à l'évasion ont été repris dans la soirée de samedi.

En ITALIE, la Chambre a décidé de renvoyer au 12 janvier l'élection pour le renouvellement des membres de cette assemblée devant la représenter au Conseil de l'Europe.

En BELGIQUE, tous les puits des charbonnages situés à l'est de Mons sont en grève à la suite de la mesure de fermeture progressive des charbonnages de Hornu Wasmes, décidée ces jours derniers. En raison de cette grève, le programme de fermeture des puits a été suspendu.

En BULGARIE, les élections à l'Assemblée nationale ont commencé hier dans tout le pays.

Au CAMBODGE, le roi a pris vendredi la direction d'une importante opération de nettoyage dont l'objet est la pacification du royaume à partir de Battambang.

En ÉGYPTE, le général Naguib, premier ministre, a déclaré dimanche, en parlant du différend avec l'Angleterre à propos de la zone de Suez : « Nous devons rester fermes si nous voulons sauvegarder nos droits. »

La neige en Europe

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

FRANCE : Il neige depuis dimanche matin sur l'ensemble des régions montagneuses de la France. Dans les Hautes Vosges, au Hanneck où le thermomètre est tombé à moins de 6 degrés, on enregistre une chute moyenne de 5 centimètres. Durant tout l'après-midi, la neige est tombée sur le Sancy, où la couche atteint 6 centimètres.

Dans les Pyrénées également, des chutes de neige ont été enregistrées et dans cette région, l'apparition du froid a mis fin aux inquiétudes des habitants des hautes vallées où des pluies torrentielles tombaient depuis plusieurs jours.

Chutes de neige en Suisse également

La neige vient enfin de faire son apparition en Suisse. Les courants humides, dont l'Office central de météorologie nous parle depuis quelque temps, semblent maintenant ne pas nous oublier et, durant le week-end, il a plu et même neigé dans l'ensemble du pays.

Alors que, d'une façon générale, dans le Jura, la température ne s'est pas encore suffisamment abaissée pour faire place à l'élément ardemment désiré par les skieurs, la neige a fait son apparition aux Rochers-de-Naye et dans plusieurs stations des Alpes valaisannes et bernoises, ainsi qu'en Engadine.

En RUSSIE, les prix Staline de la paix ont été attribués hier à dix lauréats, parmi lesquels M. Pierre Cot (France) et Mme Isabelle Blum (Belgique).

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, petite aubade. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, bonjour en musique. 11 h., Musique pour passer le temps. 11.45, Vies intimes, vies romanesques. 11.55, Concertino, de Bernard Reichel. 12.15, Chorale vaudoise de Genève. 12.30, parade des poupées. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, de tout et de rien. 13.05, Rythmes et chansons. 13.20, Six poèmes japonais. 13.35, La Damoiselle élue, de Debussy. 16.29, signal horaire. 16.30, Musique brillante par l'Orchestre de la Suisse romande. 17 h., pour les petits. 17.20, la rencontre des isolés : La pêche miraculeuse, de Guy de Pourtalès. 17.40, Ginette Neveu interprète Chopin, Ravel, Manuel de Falla. 18 h., Les théâtres universitaires américains. 18.15, Galerie genevoise. 18.40, l'Orchestre André Kostelanetz. 18.50, micro-partout. 19 h., la session d'hiver des Chambres fédérales. 19.05, Un Suisse vous parle des Nations Unies. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, Au fil de l'aiguille. 20.15, Enigmes et aventures : Mort d'une panthère, par Marcel de Carlini. 21.15, Le voyage en zig-zag. 22.30, inform. 22.35, Musique de notre temps.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, Concerto No 2 de Wienawski. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, valses et fox-trots. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 13.15, disques peu connus. 14 h., recettes et conseils. 14.30, Emission radioscolaire : Hans im Gluck, conte de Jos. Elias. 16.30, Sonate No 1 en ré mineur, de Fauré. 16.50, musique française : une causerie. 17 h., musique variée. 17.30, l'enfant et l'animal. 18 h., chants populaires allemands, de Brahms. 18.20, orchestre récréatif bâlois. 19 h., Cours du lundi : Le chœur d'oratorio. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., le disque préféré de l'auditeur. 20.30, notre boite aux lettres. 20.45, disques de l'auditeur. 21 h., un entretien : Wissenschaft am Werk. 21.20, Une cantate de Noël, d'A. Honegger. 21.50, Unverlierbarer Friede, une causerie, de G. Kalow. 22.15, inform. 22.20, Pour les Suisses à l'étranger. 22.30, Quatuor à cordes en la majeur No 5 de Beethoven.

AVIS TARDIFS

Egaré un chien

berger écossais, région de Peseux. Prière d'aviser son propriétaire, tél. 8 23 64. — Récompense.

AU COUP DE JORAN
30 et 31 décembre
1er et 2 janvier
Un programme gai pour Nouvel-An
« Airs de Paris »
Location Pattus-Tabacs

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

De nouvelles publications vinicole et touristique

L'Office de propagande pour les vins de Neuchâtel, qui dépend du département cantonal de l'agriculture, vient de publier une élégante plaquette intitulée « Vignes et vins de Neuchâtel » qui fera sans aucun doute une utile publicité pour nos crus. Elle contient des textes d'écrivains et journalistes, illustrés de dessins fort évocateurs. Quelques reproductions de tableaux de Gustave Jeanneret accompagnent un texte sur le peintre de Cressier.

L'Etat, de son côté, a publié récemment un petit guide du château de Neuchâtel, qui est mis à la disposition des visiteurs. Le texte en est dû à M. Jean Courvoisier, archiviste-adjoint de l'Etat, et la maquette à M. Paul Grandjean, conservateur des monuments. Après un historique, le guide donne une description de l'extérieur et de l'intérieur du château. Plusieurs photographies excellentes et un plan illustrent cette petite publication.

LA VILLE

La visite du père Noël

Malgré la pluie, la visite du père Noël, organisée par l'Association des sociétés locales, a rencontré son succès coutumier, samedi en fin d'après-midi. Un nombreux public d'enfants et d'adultes assista le long des rues du centre au passage de la caravane. Il y avait foule sur la place de l'Hôtel-de-ville, brillamment illuminée par le sapin, quand le père Noël, avec son âne et sa charrette, et les pères Fouettard firent leur apparition. Des agents de la police locale avaient aménagé avec des cordes un vaste carré au milieu duquel le père Noël put saluer ses jeunes amis, leur demander s'ils avaient été sages et s'ils promettaient de continuer à l'être. Il y eut distribution de bonbons et de chocolat, mais ce sont les verges qui furent les plus demandées !

Un groupe d'instrumentistes de la Musique militaire, qui avait pris place devant l'hôtel communal, joua quelques airs, puis accompagna le « Voici Noël » chanté par tous les enfants.

Le père Noël et ses compagnons reprirent la route, cependant que les mioches, mis pendant quelques instants en face du merveilleux, avaient de la peine à quitter la place.

Noël chez les éclaireurs

Noël, chez les éclaireurs, c'est l'arbre traditionnel allumé en forêt, même s'il pleut, comme samedi soir où les deux groupes de la brigade de la Vipère : « Bonneville » et « Scalpe d'or », célébrèrent la fête chrétienne avec ferveur et joie.

A l'Office social neuchâtelois

L'Office social neuchâtelois, à l'occasion de son dernier bulletin, parle de son activité au cours de 1953.

On peut notamment prendre connaissance d'intéressants échos du Congrès international de l'enseignement ménager à Edimbourg, d'un cours sur l'adaptation sociale de l'enfant infirme. Le travail des colonies de vacances y est également traité et un chapitre est consacré à la jeunesse délinquante.

Le bulletin rappelle en outre le passage des travailleurs sociaux finlandais à Neuchâtel, cet été.

Adieux de missionnaires

La semaine dernière, à la chapelle de la Maladière, Mme Suzanne Henry-Rosselet, de Neuchâtel, M. et Mme Spahr, de Zurich, ont pris congé de l'Eglise. Mme Henry partira au début de janvier, au service de la Mission philafricaine, en Angola, où elle dirigera une école destinée aux enfants de missionnaires. Elle regagnera, avec ses trois enfants, le pays où, au cours d'un précédent séjour, elle a eu la douleur de perdre son mari, mort accidentellement.

M. et Mme Spahr, retardés par des questions de visas, la suivront dès que la chose sera possible et, en Angola également, se consacreront à l'enseignement.

Ces trois missionnaires, au cours du culte en question, ont donné à leurs auditeurs, un très beau témoignage de foi simple et courageuse. M. Hofer, secrétaire de la Mission philafricaine, au nom des autorités de cette mission, et le pasteur Junod, au nom de la paroisse, leur ont donné l'assurance que l'Eglise qui les envoie les entourera de sa sympathie, de ses prières et de ses dons.

Un écolier se jette contre un cycliste

Samedi, à 11 h. 10, alors qu'il sortait du collège du Vauseyon, le jeune Erich Schomner, âgé de onze ans, courut entre le kiosque à journaux et le jardin du restaurant Sala, traversa le trottoir et, arrivé sur la route, se retourna vers un camarade. A ce moment, survenait à allure modérée un cycliste contre qui l'enfant se jeta violemment.

Le petit Schomner fut transporté par l'ambulance de la police à l'hôpital de la Providence. Il souffre d'une commotion et d'une clavicule cassée.

Tamponnement d'autos

Une automobile, pilotée par J. C., roulait samedi à 16 h. 10 le long des Parcs, en direction du Vauseyon, quand, à la bifurcation de la rue des Brévards, il eut sa route coupée par une autre voiture. Il freina, mais un troisième automobiliste, P. D., qui le suivait de trop près, vint le tamponner.

Dégâts matériels aux deux voitures.

Un scooter volé retrouvé

Le scooter dont nous avions signalé la disparition, survenue dans la nuit du 17 au 18 décembre, sur la place Numa-Droz, a été retrouvé en ville.

Avis à nos lecteurs et à nos clients

La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » ne paraissant pas le jour de Noël, nos bureaux seront fermés vendredi 25 décembre. En conséquence, les annonces destinées au numéro du samedi 26 décembre devront nous être remises jusqu'au jeudi 24 décembre à 11 h. 45. (Grandes annonces : 10 heures.)

Les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance, destinés au numéro du samedi 26 décembre, pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, jusqu'à 2 heures du matin dans la nuit du vendredi au samedi, ou, en cas d'urgence, communiqués par téléphone au No 5 65 01, dès 21 heures.

« Feuille d'avis de Neuchâtel ».
Administration de la

La santé des enfants de nos écoles

L'activité bienfaisante de la clinique dentaire scolaire est connue, mais nos élèves bénéficient encore d'autres soins. Leur état physique est examiné régulièrement et minutieusement. Le contrôle de la vue et de l'ouïe se fait au début de chaque année scolaire. Les déficiences sont signalées aux parents avec recommandation de consulter un spécialiste. Malheureusement, tous les parents ne donnent pas suite à ces recommandations et alors les infirmités s'accentuent. C'est ainsi que, sur 109 élèves présentant des troubles de l'acuité visuelle, 95 sont allés trouver l'oculiste, et, sur 8 enfants déficients de l'ouïe ou souffrant de végétations adénoïdes ou d'affections amygdaliennes, 5 ont reçu des soins du spécialiste.

Pour la lutte préventive contre la tuberculose, l'autorité scolaire dispose aujourd'hui de moyens nouveaux et variés, tests tuberculiniques et examens radiophotographiques. Les épreuves auxquelles sont soumis les membres du corps enseignant n'ont révélé aucun cas grave. Il a été procédé à 132 vaccinations au B.C.G.

A l'hôpital Pourtalès

Les malades de l'hôpital Pourtalès ont eu le plaisir, au cours du dernier trimestre de l'année, d'entendre des concerts donnés par l'Union tessinoise, la musique et le Chœur d'hommes de Cortaillod, le Chœur d'hommes de la Coudre, la fanfare de Corcelles et la Musique militaire. Les patients en ont été très touchés.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Une automobile démolie par le train à la halte du Villaret

Samedi soir, vers 20 h. 20, un accident qui aurait pu avoir de plus graves conséquences, s'est produit à la halte du chemin de fer à Villaret. Un automobiliste, M. Marcel Basset, propriétaire du parc avicole des Tires, à Peseux, montait la route, quand, en traversant le passage à niveau non gardé, il confondit le quai avec la route, à cause du brouillard très épais qui régnait à ce moment-là. La voiture fut bientôt coincée entre la bordure du quai et la voie ferrée.

L'automobiliste était heureusement sorti de sa voiture quand survint le train accéléré la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel, roulant à 70 km. à l'heure. L'automotrice happa l'avant de l'auto, projetant des débris jusqu'à 40 mètres de l'endroit du choc.

La voiture est bien entendu hors d'usage, alors que la locomotive n'a subi que peu de dégâts. Les constatations ont été faites par le chef de la brigade de gendarmerie du district.

PESEUX

Le Noël des mères

(sp) Parmi les Noëls dont bénéficie notre population, il faut faire une place toute spéciale à la rencontre des mères qui a eu lieu jeudi soir dans la grande salle de la Maison de paroisse.

Sous la présidence aimable de M. René Favre-Grenier, président du groupe d'hommes, l'auditoire attentif a entendu une introduction religieuse de M. Henri Gerber, pasteur, sur le récit de Marthe et Marie, puis il a eu la joie d'entendre une conférence, avec projections admirablement choisies, de Mlle Juliette Bohy, sur « La nativité vue par les anciens ».

Le charme de cette causerie a été encore augmenté par des chants exécutés avec talent par Mlle Caselmann, cantatrice à Neuchâtel, et accompagnés fort bien par Mlle Gilomen, de Peseux. La soirée s'est terminée par une aimable collation offerte par les mères.

Un bel arbre de Noël

(c) Le Conseil communal a fait dresser dans le jardin du temple un grand sapin qui sera illuminé avec 510 ampoules électriques.

C'est la première fois que Peseux s'aligne sur les grands centres dans ce domaine et chacun trouve cette initiative heureuse.

Relevons, en parlant d'illuminations, que la rue de Neuchâtel, depuis les Carrels, est maintenant dotée d'un éclairage moderne, éclairage qui sera installé du reste dans d'autres rues principales.

Tamponnement à la gare C. F. F.

(c) Un tamponnement s'est produit en gare de Corcelles-Peseux vendredi matin.

Lors de la manœuvre de vagons de marchandises sur une voie de réception, un violent choc s'est produit et deux de ces vagons ont subi des dégâts. L'un notamment contenant de l'anthracite fut sérieusement endommagé et quantité de ce précieux combustible se répandit sur le sol.

Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes.

CORCELLES CORMONDRECHE

Un geste apprécié

(sp) Hier, le chœur mixte d'Auvernier est venu faire visite aux malades de l'hospice de la Côte qui ont beaucoup apprécié ses chants.

AUVERNIER

Le père Noël au village

(c) Le père Noël a débarqué samedi après-midi, aux sons des cloches. Descendant de la gare, juché sur son char tiré par l'âne, il traversa le village escorté par les enfants. Au terme de sa promenade, le public juvénile chanta « Voici Noël », puis se produisit dans des récitations et des chants. La distribution des friandises et des cornets bien garnis fit la joie de tous.

SAINT-BLAISE

Dans la paroisse catholique

Mgr Charrière, évêque du diocèse, vient de nommer l'abbé Marcel Peter, présentement curé à Montbrelloz, près d'Estavayer, aux fonctions d'auxiliaire de la paroisse de Saint-Blaise.

JURA BERNOIS

REUCHENETTE

Un ouvrier tué par une pierre

Vendredi matin, à la carrière de la fabrique de ciment, un ouvrier étranger, Primo Cragnolini, a été atteint par une pierre et si grièvement blessé qu'il a succombé peu après son admission à l'hôpital du district de Bienne.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Au tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel a siégé jeudi sous la présidence de M. Ruedi.

Il a condamné M. et Mme K. et Th. W., d'Aarberg, à six mois de prison chacun, avec sursis pendant trois ans et au paiements des frais de la cause, pour faux témoignages.

Mme M. F., ouvrière de fabrique, a puisé, de 1947 à 1953, dans une caisse de vacances constituée par les employés et ouvriers d'une importante entreprise horlogère de la place, s'appropriant ainsi quelque 9000 fr. Le tribunal a condamné l'inculpée, qui témoigne d'un sincère repentir, à huit mois de prison avec sursis pendant trois ans et au paiement des frais de la cause, soit 192 fr.

Reconnaissant le récidiviste Cl. M. coupable d'escroqueries et d'abus de confiance commis au préjudice d'une maison de Zurich et d'une fabrique d'horlogerie de Bienne, le tribunal l'a condamné à huit mois de prison sous déduction de cinq jours de préventive subie et au paiement de tous les frais de la procédure, soit 205 fr.

Le tribunal a infligé une peine complémentaire de six mois de prison et 200 fr. d'amende pour infraction à la loi sur la circulation des véhicules à R. W., qu'il avait déjà condamné en août dernier à une année d'emprisonnement pour escroquerie. L'inculpé doit en outre assumer les frais de la procédure.

Au Conseil de ville

(c) Le Conseil de ville a siégé jeudi soir, sous la présidence de M. A. Berberat.

Aide à la construction. — Le Conseil de ville a décidé d'accorder une subvention communale à fonds perdus de 10% des frais effectifs de construction, soit de 66,500 fr. au plus à la Coopérative de construction EWO, pour l'établissement de deux blocs d'habitation, comprenant au total 21 appartements de 3 pièces et 6 appartements de 4 pièces, au Bergfeld, à Boujean, au montant de 691,300 fr. La commune mettra également à disposition de cette coopérative le terrain nécessaire, sous forme de droit de superficie. Et elle garantit son concours au financement du projet par la prise d'hypothèque en rang postérieur. Les loyers seront, par mois, de 108 fr. pour les logements de 3 pièces et de 135 fr. pour les logements de 4 pièces.

Biel-Bienne. — Une motion a été déposée, invitant le Conseil municipal à intervenir auprès des autorités cantonales et fédérales, afin qu'on applique de manière uniforme dans tous les actes et publications officiels la dénomination « Biel-Bienne». La langue française est en effet reconnue « langue officielle » à Bienne. C'est pourquoi les milieux romands s'étonnent que dans les actes officiels de l'état civil ou du registre foncier, on ne blications officiels la dénomination «Biel- comme seule dénomination officielle de notre ville. Une grande diversité semble d'ailleurs régner à ce sujet d'une administration à l'autre, qu'elle soit cantonale ou fédérale.

La foire

(c) La foire de décembre s'est tenue jeudi sur la place du Marché-Neuf.

On y dénombra 338 porcs et 41 pièces de gros bétail (25 vaches, 12 génisses et 4 taureaux).

Les prix allèrent de 1900 à 2200 fr. pour les belles vaches, 1500 à 1800 fr. pour les moyennes et 1400 à 1700 fr. pour les génisses ; 40 à 60 fr. la pièce pour les porcelets, 100 à 130 fr. pour les porcs moyens et 130 à 170 fr. pour les plus gros.

YVERDON

L'élection de la nouvelle municipalité

(c) Les nouveaux élus au Conseil communal ont été assermentés samedi après-midi à l'hôtel de ville, au cours d'une séance solennelle présidée par M. Magnenat, préfet d'Yverdon. Le bureau a été élu comme suit : président, M. Jean Vautier (lib.) par 84 voix ; vice-président, M. Alfred Cevey (rad.) par 87 voix ; secrétaire, M. Edouard Jaquenoud (rad.) par 51 voix.

M. Vautier prit alors la direction des débats. Différentes questions administratives furent examinées, notamment celle des jours de séance qui auront lieu le premier jeudi de chaque mois, et du traitement des municipaux, qui restera le même que précédemment.

On passa ensuite à l'élection de la nouvelle Municipalité. Ont été élus : MM. André Martin (rad.) par 78 voix ; Marcel Perrin (lib.), 62 voix ; Georges Castelli (rad.), 51 voix ; Léon Jaquier (soc.), 49 voix, et Georges Steiner (soc.), 51 voix. M. André Martin a été élu syndic par 51 voix contre 48 à M. Jaquier, syndic sortant de charge.

Au tribunal correctionnel

(c) Siégeant vendredi sous la présidence de M. Olivier Cornaz, le tribunal correctionnel s'est occupé d'une nouvelle affaire de lésions corporelles par négligence.

Le 17 août dernier, E. G., né en 1896, camionneur à Yverdon, exécutait une manœuvre avec une jeep à travers la rue des Remparts, pour chercher une remorque. Il ne vit point un motocycliste, A. P., qui vint se jeter contre le capot de son véhicule et subit de ce fait diverses fractures dont il n'est pas encore remis. Le tribunal a condamné E. G. à la peine de 250 fr. d'amende et aux frais. En outre, il a donné acte au plaignant de ses réserves civiles et lui a alloué la somme de 300 fr. pour frais d'intervention pénale.

GRANDSON

Installation des autorités

Vendredi s'est déroulé au temple la cérémonie d'assermentation du nouveau Conseil communal. Après une allocution du pasteur Narbel, M. J. Jaquier, préfet, procéda à l'assermentation des cinquante-cinq conseillers communaux.

A l'issue de cette cérémonie, les autorités élirent leur bureau. M. Maurice Blanc (lib.) est élu président du Conseil communal par 52 voix ; premier vice-président : M. Jules Chuat (soc.), 48 voix ; 2me vice-président : M. Bertrand Haldimann (rad.), 49 voix ; secrétaire : M. Alfred Bussy, 54 voix ; secrétaire suppléant : M. A. Ansermier (rad.).

On passa ensuite à l'élection de la Municipalité, par ordre d'ancienneté. M. Ami Centlivres (rad.), les Tuileries, est réélu par 46 voix ; M. Henri Lavanchy (lib.), par 46 voix ; M. André Mottaz (soc.) par 48 voix ; M. William Laurent (rad.) par 46 voix. Comme nouveaux municipaux, remplaçant MM. Guignet (rad.), Aeschimann (soc.) et J. Du Pasquier (lib.) démissionnaires, sont élus conformément aux propositions des groupes : MM. Georges Schneiter (rad.) par 45 voix ; Albert Jufer (soc.) par 42 voix, et Fidély Rapin (lib.) par 41 voix.

M. Georges Schneiter est élu syndic par 46 voix, succédant à M. Guignet, qui assuma ses fonctions pendant vingt ans.

LA NEUVEVILLE

Chez les samaritains

(c) Un cours pour samaritains a été organisé cet hiver et suivi par vingt-huit participants. Il s'est terminé mercredi par un examen à l'issue duquel vingt-cinq personnes reçurent le diplôme. Dix-sept diplômés se sont inscrits comme membres de la société.

MOTIER (Vully)

Un nouveau pasteur

(sp) Pour succéder au pasteur Jean-Louis de Montmollin, nommé et récemment installé à Couvet, la paroisse nationale fribourgeoise de Môtier-Vully a nommé M. Richard Cuendet, de Lausanne.

Ainsi les deux paroisses du Vully fribourgeois, qui ont vu partir leurs deux pasteurs, MM. Held et de Montmollin, à peu près en même temps, saluent à quelques semaines de distance l'arrivée des deux nouveaux pasteurs : MM. André Evard et Richard Cuendet.

MUR

Avec le colonel divisionnaire Wacker en Corée

(c) La presse et la radio nous ont appris que le nouveau chef de notre mission militaire en Corée, le colonel divisionnaire Wacker, était arrivé à Panmunjom. Nous suivrons à l'avenir les événements de Corée avec un regain d'intérêt puisque cet officier supérieur habite notre village depuis sa mise à disposition il y a deux ans environ.

Nul doute qu'avec sa fermeté et sa courtoisie le colonel divisionnaire Wacker ne parvienne à mener à bien la difficile mission qu'il a accepté d'assumer.

AUX MONTAGNES

Une audience du tribunal militaire 2 A au Locle

Le tribunal militaire de division 2 A a siégé vendredi 18 décembre sous la présidence du lieutenant-colonel Duruz, grand juge. Le major Hof, de Berne, soutenait l'accusation comme auditeur.

Un acquittement

Le car. V. R., 1932, Cp. car. III/2, a été jugé à huis clos sous l'accusation de viol et d'outrage public à la pudeur. Après avoir siégé toute la journée, le tribunal a rendu son jugement, qui a été lu en audience publique. Le tribunal n'a pu acquérir la pleine conviction que le jeune soldat était coupable du crime de viol dont on l'accusait, ceci malgré certains indices accablants pour le prévenu. En ce qui concerne le second chef d'accusation, soit l'outrage public à la pudeur, il n'a pas été retenu non plus. Les trois quarts des frais de la cause sont mis à la charge de l'accusé.

Disparus sans laisser d'adresse

Le cond. N. L., 1917, Cp. fort. 66, a quitté la Suisse depuis 1938 déjà. En 1940, il combattait dans l'armée française et il fut fait prisonnier lors de la débâcle de 1940. Depuis lors, plus aucune nouvelle n'est parvenue à la connaissance de sa famille. N. a été condamné par défaut à deux reprises par les tribunaux militaires suisses en raison de son absence, la dernière fois en octobre 1950.

Pour avoir fait défaut aux cours de répétition de 1951, 1952, 1953, N. est condamné par défaut à cinq mois d'emprisonnement et aux frais.

~~~

Le can. B. M., 1930, Cp. fort. 72, a quitté la Suisse au printemps dernier pour une destination inconnue, en abandonnant ses effets militaires chez son ancien logeur. Il a manqué un cours technique en 1953. Le tribunal militaire retient l'insoumission et la dilapidation de matériel et le condamne par défaut à trois mois d'emprisonnement et aux frais.

LE LOCLE

Trois motocyclistes condamnés pour ivresse au volant

(c) Ayant fait l'objet de rapports de police pour ivresse au volant, les conducteurs d'un side-car, d'un scooter et d'une motocyclette ont passé vendredi devant le tribunal de police du Locle.

Dans ces trois affaires, les inculpés ont été condamnés, le conducteur du side-car, Oscar Wirth, à huit jours d'arrêts, dont à déduire trois jours de préventive, à 20 fr. d'amende et aux frais fixés à 116 francs ; le scootériste, Antonio Colombo, à dix jours d'emprisonnement moins six jours de préventive, 50 fr. d'amende et 33 fr. 30 de frais ; le motocycliste, Charles Vuilleumier, à 8 jours d'arrêts, également sans sursis, et à 30 fr. d'amende.

La population de la mère commune des Montagnes

(c) Le contrôle des habitants de notre ville à la mi-décembre a fait constater une population de 12,937 habitants pour 13,003 à pareille époque en 1952. Il y a donc une diminution de 66.

Les 12.937 habitants actuels se répartissent ainsi : sexe masculin 6123 (6086), sexe féminin 6814 (6917). On compte 6407 (6357) mariés, 787 (774) veufs ou divorcés et 5743 (5872) célibataires. Les protestants sont au nombre de 9154, les catholiques romains 3646, les catholiques chrétiens 100, les Israëlites 11 et 26 divers. Le nombre des Neuchâtelois diminue au profit de Suisses d'autres cantons. Neuchâtelois 6176 (6219), Suisses d'autres cantons 5774 (5712), étrangers 987 (1072).

On compte 3243 horlogers (3270), 150 (152) agriculteurs et 5921 (5888) représentant de professions diverses dont 900 mécaniciens.

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision entre deux camionnettes

(c) Samedi matin, à 7 heures, une collision s'est produite, par suite de la chaussée verglacée, au bas de la route du Chemin-Blanc, entre deux camionnettes. Une passagère, domiciliée à Lyss, a été blessée et souffre d'une côte fracturée. Elle a été transportée chez des connaissances à la Chaux-de-Fonds jusqu'au moment où elle pourra regagner son domicile.

CHRONIQUE VITICOLE

Le prix de la vendange à Cressier

(c) Réunis au château de Cressier, les encaveurs et producteurs vendeurs de vendange du Landeron, de Cressier et Cornaux ont décidé, vu l'excellente qualité de la vendange 1953, de maintenir le prix de la vendange 1952, soit 100 fr. la gerle de blanc.

VAL-DE-TRAVERS

Les travaux de correction de l'Areuse et la nappe de Boveresse

Le département cantonal des travaux publics communique :

Divers journaux annonçaient récemment que les travaux de correction de l'Areuse en cours, entre Fleurier et Môtiers, ont été préjudiciables à la nappe d'eau souterraine de Boveresse en provoquant, notamment, un abaissement de son niveau de 1 m. 50 à 2 m. 50.

Des mesures précises opérées par les soins du département des travaux publics ont montré que, dans la région du puits de la commune de Fleurier, par exemple, l'abaissement effectif, par rapport au niveau observé au cours de la sécheresse de l'été 1949, n'excède pas 20 cm. Jusqu'à maintenant, il n'a pas été constaté de diminution anormale du volume de la nappe, comparativement aux années sèches antérieures.

Une sensible diminution de débit s'est produite dans le puits de Fleurier, mais il est encore prématuré d'en donner les raisons. Il est probable, cependant, que ce phénomène est dû, en bonne partie, à l'asséchement « temporaire », nécessité par les travaux, du canal qui passe à peu de distance du puits. Les observations seront poursuivies jusqu'à la fin des travaux et c'est lorsque la rivière aura retrouvé son régime normal seulement, que des conclusions définitives pourront être tirées.

Les caprices de la nature

(c) Avant-hier, on a cueilli Vers-chez-le-Brandt, sur les Verrières, à 1200 mètres d'altitude, un bouquet de gentianes et de pâquerettes et des framboises mûres ont été récoltées dans un jardin fleurisan.

Nombreuses chutes dues au verglas

(c) Samedi matin, le gel de la nuit précédente puis la pluie ont rendu les routes particulièrement glissantes. Aussi de nombreuses chutes dues au verglas se sont produites dans les différents villages du district.

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police a tenu une brève audience vendredi matin sous la présidence de M. Ph. Mayor, président, assisté de M. L. Frasse, commis greffier, pour s'occuper d'un accident de la circulation survenu le soir du 1er novembre près de Rosières à Noiraigue où, en ralumant le falot de son petit attelage, un ouvrier agricole avait été renversé et assez grièvement blessé par un motocycliste fleurisan.

L'ouvrier agricole, F. C. contre lequel aucune faute n'a été retenue fut purement et simplement libéré. Le motocycliste, J. V. reconnu coupable d'avoir perdu la maitrise de sa machine et d'atteinte par négligence à l'intégrité corporelle d'autrui, a été puni de 25 fr. d'amende et de 21 fr. de frais.

TRAVERS

Après l'incendie d'une auto

(c) L'auto qui flamba, vendredi soir, était propriété de M. Aeberhard, de Jegensdorf. Toutes les tentatives d'éteindre le feu furent vaines, malgré l'emploi de la pompe à mousse des premiers secours. Il ne reste de l'automobile qu'une carcasse noircie abandonnée pour l'instant au bord d'un champ longeant la route cantonale près du Loclat.

BUTTES

Le budget communal

(sp) Le budget qui, pour l'année prochaine, a été élaboré par le Conseil communal, se présente en résumé ainsi qu'il suit : recettes courantes, 390,989 fr. ; dépenses courantes, 393,503 fr. ; déficit présumé, 2514 fr.

Dans les dépenses, les amortissements sur emprunts figurent pour une somme de 25,000 fr. en chiffre rond.

Appareils acoustiques au temple

(sp) La récente vente paroissiale a permis de réaliser un bénéfice supérieur à mille francs, ce qui permettra d'inaugurer dimanche les appareils acoustiques du temple destinés aux personnes dures d'oreille.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en neuvième page.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 décembre. Température : Moyenne : 2,2 ; min. : — 1,2 ; max. : 4,6. Baromètre : Moyenne : 718,8. Eau tombée : 5,1. Vent dominant : Direction : calme. Etat du ciel : couvert, brouillard le matin, pluie de 6 h. 30 à 10 heures et de 14 h. 40 à 21 h. 45.

20 décembre : Température : Moyenne : 3,7 ; min. : 0,8 ; max. : 5,3. Baromètre : Moyenne : 719,7. Vent dominant : Direction : nord ; force : modéré depuis 17 h. 30. Etat du ciel : légèrement nuageux à 7 h. 30 ; très nuageux à couvert depuis 8 heures ; couvert depuis 12 heures.

Niveau du lac, 19 déc., à 7 h. 30 : 428.86
Niveau du lac du 20 déc., à 8 h. : 428,87

Prévisions du temps : Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel tout d'abord couvert et encore des précipitations en général peu importantes. Plus tard éclaircie avant tout dans l'ouest de la Suisse, en Valais et en montagne. Froid en plaine. En montagne température en légère hausse.

Sud des Alpes et Engadine : nébulosité variable, forte par places. Temps ensoleillé principalement au voisinage des Alpes et en Engadine. Nuit froide.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

MOTIERS

Recensement de la population

(c) Le recensement de la population accuse 927 habitants contre 930 en 1952. La diminution est donc de 3 unités. Les ménages s'élèvent à 305. Il y a 465 hommes et 462 femmes. Les protestants sont au nombre de 827, les catholiques romains 96 ; sans confession, 4. On dénombre 539 ressortissants neuchâtelois, 342 Suisses d'autres cantons et 46 étrangers.

Le souper des pipes

(sp) Précédé d'une séance administrative, le traditionnel « Souper des pipes », qui groupe les gouverneurs de la corporation des six communes de Couvet, Boveresse, Môtiers, Fleurier, Buttes et Saint-Sulpice, a eu lieu samedi soir à l'hôtel de ville.

FLEURIER

Noces d'or

(c) Samedi, M. et Mme Armand Dubois-Hiltbrand ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Le sapin de Noël

(c) A la fin de la semaine dernière, le traditionnel sapin de Noël a été dressé sur la place du Marché. Il sera illuminé par les soins des services industriels pendant les fêtes.

COUVET

Vol dans un établissement public

(sp) Au cours d'un récent match au loto, une canadienne d'une valeur de 200 fr. a été volée dans un établissement public. Une plainte contre inconnu a été portée et la police a ouvert une enquête.

VALLÉE DE LA BROYE

Les livraisons de tabac entravées par le brouillard

Dans la Haute-Broye, les livraisons de tabac ont commencé. Les prix d'achat, fixés par l'Association des fabricants, d'entente avec l'Association des planteurs, ont été augmentées de 15 fr. par quintal, par rapport à ceux de l'an dernier.

Dans la Basse-Broye, où la culture du tabac est intensive, le brouillard cause des pertes élevées. Il n'est pas possible de procéder au « dépendage », car le tabac ne peut pas être livré humide. Dans certaines régions, les tabacs, suspendus sous les avant-toits, ont perdu plus de la moitié de leur valeur.

PAYERNE

Des changements à l'aérodrome militaire

Différents changements vont intervenir à partir du 1er janvier 1954 à l'aérodrome militaire de Payerne.

Le major de Pourtalès, qui fonctionne actuellement comme officier du service de tir de l'aérodrome, prendra au Nouvel-An le poste d'instructeur dans les écoles de pilotes avec le grade de lieutenant-colonel.

Il sera remplacé comme chef du service de tir par le major Pierre Henchoz, qui occupera également le poste de commandant de la place d'armes de Payerne, afin de coordonner le travail entre les casernes de D.C.A. et d'aviation et l'aérodrome.

Le major de Cocatrix continuera à diriger le service de vol de la place d'aviation.

A LA FRONTIÈRE

SAINT-CLAUDE (Jura)

Un vieillard endormi fait une chute mortelle

(c) M. Eléonore Rolandez, 78 ans, domicilié dans une ferme située au-dessus du rocher de la Madone, à quelques kilomètres de Saint-Claude, s'était endormi au soleil, selon une vieille habitude, au bord d'un à-pic d'une cinquantaine de mètres, non loin de son habitation. Il avait retiré ses chaussures pour être plus à l'aise.

Que se passa-t-il alors ? On suppose que M. Rolandez a fait pendant son sommeil un mouvement involontaire qui l'a entraîné dans le vide. Son corps a été retrouvé au bas du précipice, par un cantonnier des Ponts et chaussées. La gendarmerie a conclu à un accident.

Mademoiselle Dorette Haeussler, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Eric Haeussler-Solder et leurs enfants, à Gontenbach (Zurich),

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Kate HAEUSSLER-LORD

leur chère mère, belle-mère, grand-mère et parente, que Dieu a reprise à Lui ce jour, dans sa 75me année, après quelques jours de maladie.

Neuchâtel, le 20 décembre 1953.

Je sais en qui j'ai cru.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 22 décembre à 15 h.

Culte à la chapelle de l'Hôpital à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Monsieur et Madame E. A. Farry-Schmid, à Zollikon ;

Monsieur et Madame Léon Strittmatter-Farry, à Neuchâtel ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, tous à l'étranger,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert FARRY

ancien industriel en Serbie

leur cher père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu après quelques jours de maladie, dans sa 87me année.

Zurich, le 18 décembre 1953.

Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime. Jean 14 : 21.

L'ensevelissement aura lieu dans la plus stricte intimité à Zurich, le 21 décembre 1953, au cimetière Enzenbühl.

Culte à la chapelle Enzenbühl, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Hœschgasse 52, Zurich 8.

Evole 57, Neuchâtel.
~~~